



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien »

2014–2017



Auteures :

Annick Rywalski, déléguée cantonale à la prévention et à la promotion de la santé, Cheffe de secteur
Carine Vuitel, collaboratrice scientifique universitaire

Fabienne Plancherel, collaboratrice scientifique universitaire

1^{er} octobre 2013

Table des matières

1.	Résumé	4
1.1.	Objectifs	4
1.2.	Durée	4
1.3.	Mesures	4
1.4.	Etapes	6
1.5.	Coûts et financement	7
2.	Situation de départ	8
2.1.	Contexte	8
2.1.1.	Au niveau international et national	10
2.1.2.	Au niveau cantonal	11
3.	Le programme 2014-2017	26
3.1.	Justification du programme	26
3.2.	Chances et risques	26
3.3.	Effets visés par le programme	27
3.3.1.	Vision	27
3.4.	Stratégie	29
4.	Plan de mesures	31
4.1.	Interventions – Modules	31
4.2.	Policy	46
4.3.	Mise en réseau	47
4.4.	Activités de communication et d'information auprès du public	49
5.	Organisation et structure du programme	51
5.1.	Ressources	54
6.	Monitoring et évaluation	54
7.	Méta-information	54
8.	Budget	55
9.	Planification de la mise en œuvre	55
10.	Documents de références	58
10.1.	Sources de données	58
10.2.	Références nationales	58
10.3.	Références cantonales	58
10.4.	Sites et pages internet pertinents	59
11.	Annexes	59

Abréviations

CCPSP	Commission cantonale de prévention et de promotion de la santé
CPPS	Commission de prévention et de promotion de la santé (cantons latins)
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DOA	Amt für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht
ESS	Enquête Suisse sur la santé
HBSC	Health Behavior in school-aged children
IMC	Indice de masse corporelle
LSan	Loi sur la santé
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFSCO	Office fédéral du sport
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAC	Programmes d'action cantonaux
PER	Plan d'études romand
PSCH	Promotion Santé Suisse
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SEnOF	Service de l'enseignement obligatoire de langue française
SMC	Service du médecin cantonal
SSP	Service de la santé publique

1. Résumé

Depuis 2010, le Programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » a permis de soutenir et de concrétiser différents projets en lien avec les thématiques « alimentation et mouvement » auprès du public-cible des enfants de 0 à 6 ans, ainsi que des personnes qui les entourent (parents, éducateur-trice-s de la petite enfance, enseignant-e-s, puéricultrices, etc.). De plus, le Programme met en œuvre des activités transversales comme la mise en réseau et la communication large autour de la thématique et des projets spécifiques. La phase 2010-2013 du programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » a ainsi permis de développer et de renforcer de nombreuses mesures existantes, d'en développer de nouvelles, mais également de renforcer le réseau fribourgeois œuvrant dans les domaines de l'alimentation et du mouvement. Les activités déployées pendant quatre ans nécessitent néanmoins un ancrage plus fort afin d'améliorer leur impact à long terme. Une seconde étape, entre 2014 et 2017, est dès lors fondamentale afin de permettre au programme de renforcer les efforts mis en œuvre pendant quatre ans.

1.1. Objectifs

Le programme cantonal fribourgeois poursuit à long terme les objectifs généraux suivants :

- > Amélioration des conditions cadres favorables à la santé, notamment celles visant une activité physique régulière et une alimentation équilibrée
- > Amélioration de l'atteinte des groupes vulnérables
- > Développement de synergies et de mesures coordonnées en lien avec d'autres programmes cantonaux
- > Multiplication et ancrage durable des mesures développées et soutenues en 2010-2013

Ces objectifs ciblent les enfants de 0 à 12 ans, leurs parents ainsi que les populations-relais (parents, enseignant-e-s, sages-femmes, pédiatres, éducateur-trice-s de la petite enfance, etc.).

1.2. Durée

La seconde phase du programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » s'étendra du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017.

1.3. Mesures

Le programme cantonal « Je mange bien, je bouge bien » regroupe des mesures répondant aux critères de Promotion Santé Suisse qui cofinance le programme et qui sont catégorisés en quatre niveaux :

- > des actions regroupées par modules (projets) ;
- > des actions structurelles (« policy ») ;
- > des actions de mise en réseau ;
- > de l'information grand public.

Ces mesures sont résumées dans les tableaux ci-après :

Interventions (modules)	M1 : Education familiale
	M2 : Croix-Rouge fribourgeoise : Carambole (alimentation et mouvement dans les crèches et les accueils extrascolaires)
	M3 : Pédibus
	M4 : Formation continue des multiplicateur-trice-s (puéricultrices, sages-femmes, etc.)
	M5a : PAPRICA (Physical Activity promotion in PRImary Care)
	M5b : PAPRICA pédiatres
	M6 : ORS - requérant-e-s d'asile (ateliers découverte et alimentation)
	M7 : Senso5 (alimentation à l'école)
	M8 : Sport scolaire facultatif
	M9 : FriTime - Temps libre et loisirs des enfants et des jeunes. Aux communes de jouer !
	M10 : Cours « Bien manger à petit prix »
	M11 : Guide « manger, bouger à l'école »
	M12 : Ateliers du goût pour les enfants et les parents
	M13 : Image de soi
	M14 : Fourchette verte (tout petits et junior)
	M15 : Application des recommandations pour les migrant-e-s selon l'étude OFSP-FSM

Policy	P1 : Coordination du programme au sein des structures d'accueil extrafamiliales
	P2 : Concept de santé à l'école
	P3 : Soutien à la promotion de l'allaitement maternel
	P4 : Portefeuille « développement durable » pour les communes (dont la

santé)
P5 : Ancrage Purzelbaum (mouvement à l'école)

Travail en réseau	Collaboration nationale et intercantonale
	Collaboration intracantonale (interdirectionnelle, interservices)
	Collaboration canton-communes
	Collaboration canton-partenaires

Communication	Page internet « Je mange bien, je bouge bien »
	Plateforme internet BAME – www.bame-fr.ch (site internet d'information sur l'alimentation et le mouvement pour les structures d'accueil extrafamilial et les parents)
	Communication presse
	Evènements et promotion
	Actions en lien avec les pharmacies

1.4. Etapes

Envoi de la requête	Octobre 2013
Décision du conseil de fondation (PSCH)	Novembre 2013
Début de la mise en œuvre	Janvier 2014
Rapports intermédiaires	Mai 2014, 2015, 2016, 2017
Rapports d'autoévaluation annuels	Janvier 2015, 2016, 2017, 2018
Planification détaillée et budget	Octobre 2015, 2016, 2017
Rapport et décomptes finaux	Janvier 2018

1.5. Coûts et financement

Le programme cantonal « Je mange bien, je bouge bien » 2014-2017 porte sur quatre modules complets (I&II, III, IV) et représente ainsi un montant total de Fr. 1'748'800.- sur une période de quatre ans. Le budget est composé en partie des ressources de Promotion Santé Suisse et en partie des ressources du canton sur la base d'une clé de répartition prédéfinie. On compte ainsi sur un montant de Fr. 437'200.- par année pour le programme cantonal, à savoir Fr. 193'600.- Promotion Santé Suisse et Fr. 243'600.- DSAS.

2. Situation de départ

2.1. Contexte

Ces dernières années, les phénomènes du surpoids et de l’obésité ont pris une ampleur importante et sont devenus des thématiques incontournables en santé publique. L’Organisation mondiale de la santé (OMS) parle même d’épidémie¹. En effet, depuis 1980, le nombre de personnes souffrant d’excès de poids ou d’obésité a doublé². En Europe, plus de la moitié des adultes sont en surcharge pondérale (53%), dont 17.2% sont obèses³.

La Suisse ne fait pas exception à ce phénomène puisque le nombre de personnes en surpoids, tous âges confondus, a augmenté au cours des dernières années. L’Enquête suisse sur la santé 2007 (ESS) montre que 39% des personnes interrogées sont en excès de poids (contre 31% en 1992) et que 9% souffrent d’obésité⁴. Durant la période allant de 1992 à 2007, le nombre de personnes obèses a doublé. A noter que si l’évolution du nombre de personnes en surpoids entre 2002 et 2007 s’est stabilisée, le degré de cette stabilisation reste à un niveau élevé. La part des personnes en surpoids augmente avec l’âge. Elle est de 29% chez les 25 à 34 ans et de 52% chez les 65 à 74 ans. Cette part tombe à 49% chez les 75 ans et plus. Les adolescents et les jeunes adultes éprouvent moins de difficulté à conserver un poids correspondant à leur taille. En outre, ce phénomène n’épargne pas les enfants de 6 à 12 ans qui souffrent de surpoids dans 20% des cas et dont 5% sont obèses. Le monitoring effectué par les services de médecine scolaire des villes de Bâle, Berne et Zurich⁵ a permis de collecter systématiquement les données relatives au poids des élèves des villes concernées et de les analyser. Les éléments qui en ressortent sont principalement le fait qu’en ville, un élève sur cinq est en surpoids et un sur vingt est obèse ; que la proportion d’enfants en surpoids augmente avec l’âge ; qu’il existe une relation entre appartenance familiale, culturelle et éducative avec la problématique du surpoids.

L’étude internationale Health Behavior in School-aged Children de 2010 a montré qu’en Suisse la part des garçons en surpoids augmente de 11 à 14 ans et qu’elle se stabilise vers l’âge de 14 et 15 ans à 15,9%, alors que la part de filles en surpoids est plus faible (7.7% pour les 15 ans)⁶. Dans l’ensemble, environ 1.1% des enfants de 11 à 15 ans souffre d’obésité. A noter que ces chiffres se basent sur des déclarations faites par les enfants eux-mêmes sur leur poids et leur taille.

A l’heure actuelle, l’indice de masse corporelle (IMC) est le principal critère utilisé pour classifier et évaluer le poids corporel. Il se calcule en divisant le poids (kg) par la taille au carré (m^2). Un IMC de $25 \text{ kg}/m^2$ ou plus est synonyme de surcharge pondérale, au-delà de $30 \text{ kg}/m^2$ on parle d’obésité. Néanmoins, il faut prendre en considération que l’IMC ne fait pas de distinction entre les différents facteurs que sont la masse musculaire, l’eau corporelle et la masse adipeuse et ne peut pas être utilisé en tant quel tel pour ce qui concerne les enfants et les jeunes « puisque les valeurs limites pour détecter l’augmentation des risques de maladies secondaires, $25 \text{ kg}/m^2$ pour le surpoids et $30 \text{ kg}/m^2$ pour l’obésité, n’existent actuellement que pour les adultes »⁷.

¹ http://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood_what_can_be_done/fr/index.html

² <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/fr/index.html>

³ www.iotf.org/database/index.asp

⁴ Enquête suisse sur la santé 2007, Office Fédéral de la Statistique, Neuchâtel, 2009.

⁵ http://www.gesundheitsförderung.ch/pages/Gesundes_Körpergewicht/Grundlagen_Wissen/monitoring.php

⁶ Delgrande Jordan M., Kuntsche E. (sous dir.), Comportement de santé des jeunes adolescents en Suisse, Les résultats d’une enquête nationale, Editions médecine et hygiène, Chêne-Bourg, 2012.

⁷ <http://www.swiss-paediatrics.org/sites/default/files/paediatrica/vol17/n6/pdf/19-24.pdf>

Selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé⁸, l'indicateur «Indice de masse corporelle (IMC)» est en lien avec les éléments suivants :

- > la situation socio-économique (taux de chômage et part des personnes bénéficiant de réductions de primes) ;
- > l'état de santé et la maladie (incidence du cancer, troubles physiques, état de santé subjectif, maladies et handicaps de longue durée);
- > les autres facteurs de risque ou comportements à risque (hypertension artérielle ; activité physique durant les loisirs);
- > le recours aux prestations des services de santé (consultations chez le médecin de famille ou chez des spécialistes).

Cet indicateur fournit des informations sur la qualité de vie et sur la charge économique engendrée par l'apparition précoce de maladies et de handicaps.

En ce qui concerne l'activité physique favorable à la santé, 60% de la population suisse n'atteint pas les recommandations – à savoir « au moins une demi-heure d'activité physique par jour sous formes d'activités quotidiennes ou de sport d'intensité au moins moyenne »⁹. En ce qui concerne l'attention accordée à l'alimentation, elle est également plus faible en Suisse romande (55%) qu'en Suisse allemande (76%) ou au Tessin (71%).¹⁰ Chez les jeunes de 11 à 15 ans, seuls 38.5% suivent la recommandation de pratiquer 60 minutes d'activité physique au moins cinq jours par semaine. En ce qui concerne l'alimentation, les recommandations ne sont pas suivies par plus de la moitié des jeunes interrogés.¹¹

Le surpoids étant un des facteurs de risques pour des maladies chroniques telles que le diabète type II, les maladies cardiovasculaires, certains cancers et des maladies de l'appareil locomoteur, le constat est inquiétant. Ces maladies sont en effet en augmentation et présenteront un problème important de santé publique dans l'avenir. En Suisse, les coûts engendrés par le surpoids et l'obésité, ainsi que les maladies non transmissibles qui y sont liées (diabète, cancer, maladies cardio-vasculaires) sont passées de 2.7 milliards (2001) à 5.8 milliards de francs par année (2006).¹²

Ainsi, on voit depuis quelques années différentes mesures de prévention et de promotion de la santé mises en place à différents niveaux (international, national, intercantonal, cantonal, communal et associatif) afin de tenter de freiner l'accroissement de ces problématiques. La tendance concernant l'activité physique montre d'ailleurs une augmentation des personnes ayant une activité favorable à la santé¹³. Ces résultats sont réjouissants et montrent l'importance de poursuivre l'effort ces

⁸ Observatoire suisse de la santé (OBSAN), Indicateur IMC, Juillet 2006.

⁹ OFSPO, OFSP & Réseau suisse Santé et activité physique (2007). *Activité physique et santé, Recommandations de l'Office fédéral du sport OFSPO, de l'Office fédéral de la santé publique OFSP et du Réseau suisse Santé et activité physique (hepa.ch) de l'année 2002*. Macolin, Office fédéral du sport.

A noter que les recommandations en matière de mouvement ont changé depuis cette étude : en 2013, l'OFSPO recommande de pratiquer au moins deux heures et demie de mouvement par semaine sous forme d'activités quotidiennes ou de sport d'intensité moyenne au moins ou une heure et quart de sport ou d'activité physique d'intensité élevée, ou une combinaison d'activités d'intensité différentes.

¹⁰ Enquête suisse sur la santé 2007, Office Fédéral de la Statistique, Neuchâtel, 2009.

¹¹ Delgrande Jordan M., Kuntsche E. (sous dir.), 2012, *op.cit.*

¹² Programme national Alimentation et activité physique, Rapport 2008-2012, Office fédéral de la santé publique, Berne, 2013.

¹³ Observatoire de la Santé, La Santé en Suisse latine, Analyse des résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2007, 2011.

prochaines années en continuant l'important travail démarré par les différents partenaires en lien avec cette thématique afin d'informer, de renforcer les compétences ou encore d'agir sur le cadre de vie.

La population est concernée dans son ensemble par la thématique, néanmoins un accent en faveur des enfants, des jeunes et des familles est fondamental. De plus, des différences significatives ayant été constatées en fonction du niveau socioéconomique de la population, il est important de soutenir et développer des actions dans lesquelles ces populations puissent s'inscrire¹⁴.

2.1.1. Au niveau international et national

La lutte contre l'excès de poids est ainsi devenu une priorité, tant au niveau international que national. En 2004, l'OMS a en effet adopté une stratégie mondiale pour l'alimentation, l'activité physique et la santé qui a pour but de « promouvoir et de protéger la santé grâce à une alimentation saine et l'exercice physique »¹⁵.

Au niveau national, la Confédération a défini un Programme national alimentation et activité physique 2008-2012 (PNAAP 2008-2012) qui a été prolongé jusqu'en 2016 et dont les cinq buts sont d'assurer la coordination nationale, de promouvoir une alimentation équilibrée, de promouvoir l'activité physique et le sport, de réaliser des modèles intégrés de promotion d'un poids corporel sain et d'optimiser le conseil et la thérapie. Le PNAAP précise les tâches et les rôles des différents acteurs nationaux et cantonaux en lien avec ces thématiques. Le quatrième objectif est ainsi confié à Promotion Santé Suisse (PSCH) qui développe depuis 2007 des programmes d'action (PAC) avec les cantons. Les autres objectifs se répartissent entre l'OFSP, l'OFSPO et les cantons de la manière suivante : la responsabilité est donnée à l'OFSP d'assurer la coordination nationale et de promouvoir une alimentation équilibrée, ainsi que d'optimiser le conseil et la thérapie, en collaboration avec les cantons. L'OFSPO et les cantons ont pour objectif commune de promouvoir l'activité physique et le sport.

Dans sa stratégie à long terme, Promotion Santé Suisse a fixé le domaine du « poids corporel sain » comme une priorité, avec comme objectif 2018 l'augmentation de la part de la population avec un poids corporel sain. Afin d'atteindre cet objectif, Promotion Santé Suisse, en collaboration avec les cantons, met en œuvre des mesures influant sur les conditions de vie et les comportements de la population. Depuis 2007, Promotion Santé Suisse a ainsi lancé des programmes d'action quadriennaux avec les cantons. De nombreux cantons se sont ainsi engagés à mettre sur pieds un programme d'action cantonal. En novembre 2011, ils étaient ainsi 22, avec un potentiel d'atteinte de la population de 96%. Cela représente un investissement total de 14.8 millions de francs en 2011 (dont Fr. 4,6 millions de Promotion Santé Suisse).¹⁶ Promotion Santé Suisse a lancé une seconde phase de PAC quadriennaux dès 2012 afin de favoriser un ancrage à long terme des actions entreprises et mises sur pieds dans les cantons. En 2013, 18 cantons ont démarré la réalisation de la deuxième phase.

¹⁴ Schopper Doris, « *Poids corporel sain* » avant l'âge adulte qu'avons-nous appris de nouveau depuis 2005 ?, Promotion Santé Suisse, Berne et Lausanne, 2010.

¹⁵ <http://www.who.int/dietphysicalactivity/goals/fr/index.html>

¹⁶ Fässler, Sarah; Laubereau, Birgit; Morier, Claudine; Wight, Nora; Balthasar, Andreas (2012). *Synthèse 2012 de l'autoévaluation des programmes d'action cantonaux «poids corporel sain»*. Promotion Santé Suisse Rapport 1. Berne et Lausanne.

2.1.2. Au niveau cantonal

Dans le canton de Fribourg, l'enquête suisse sur la santé 2007 montre que 27,6% des femmes et 52,9% des hommes présentent une surcharge pondérale ou sont obèses. Cette part de personnes en surpoids est passée de 36,7% à 39,2% entre 1992 et 2007, ce qui situe Fribourg dans la moyenne suisse. Cette augmentation est plus particulièrement due aux hommes, la part de femmes restant plutôt stable.

Au niveau de l'alimentation, un peu plus d'un tiers de la population fribourgeoise (35%) observe la recommandation de consommer au moins cinq portions de fruits et /ou légumes par jour. Les femmes suivent plus facilement cette recommandation alimentaire que les hommes (45,4% contre 24%). La part des personnes qui ne suivent pas cette recommandation est de 60% chez les 15-34 ans.¹⁷ En ce qui concerne l'activité physique, la part des personnes physiquement actives a augmenté de 33% à 40% et la part des personnes physiquement inactives a reculé de 21% à 15%. Les femmes ont presque rattrapé les hommes sur le plan de l'activité physique, mais elles sont malgré tout plus souvent inactives que ces derniers. En outre, 90% de la population jeune (15-34 ans) est physiquement active ou au moins partiellement active. À partir de l'âge de la retraite, il s'effectue une bipolarisation entre les actifs (38%) et les inactifs (34%).¹⁸

Une étude faite auprès de jeunes de 11 à 15 ans¹⁹ montre que chez les filles, l'excès pondéral est de 6.2% chez les 11 ans (contre 3,5% en 2006²⁰) et de 6.7% chez les 15 ans (contre 11% en 2006). Pour les garçons, la prévalence chez les 11 ans est de 4.3% (contre 9,1% en 2006) et 14.1% (contre 15.8% en 2006) chez les 15 ans. Il ressort également de cette enquête que l'alimentation chez les jeunes fribourgeois-e-s n'est pas toujours équilibrée, et qu'un grand nombre d'entre eux n'exerce pas une activité physique régulière suffisante, ce qui corrobore avec les résultats d'enquêtes au niveau suisse.

2.1.2.1. Contexte juridique

- > Constitution du 16 mai 2004, Art.68 sur la santé
- > Loi sur la santé du 16 novembre 1999
- > Règlement de promotion de la santé et de prévention du 14 juin 2004
- > Loi cantonale sur le sport du 16 juin 2010

2.1.2.2. Contexte stratégique

Le programme « Je mange bien, je bouge bien » est inscrit dans le programme de législature 2012-2016 du canton de Fribourg dans son défi n° 4: Consolider la cohésion sociale et la qualité de vie dans un contexte de forte expansion, chapitre 7.2 Préserver et promouvoir la santé de la population fribourgeoise.

¹⁷ Observatoire suisse de la santé (2010). La santé dans le canton de Fribourg. Analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2007 (Obsan rapport 43). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Inglis, S., Rohrbach, W., Bussy, A., Delgrande Jordan, M., Windlin, B., Kuntsche, E., Bacher, E., & Gmel, C. (2011). Enquête sur les comportements de santé des élèves de 11 à 15 ans - Une statistique descriptive des données de 2010 du canton de Fribourg. Lausanne: Addiction Info Suisse.

²⁰ Windlin B. & Delgrande Jordan M. (2009). La santé des élèves de 11 à 15 ans dans le canton de Fribourg. Descriptif des données de l'Enquête HBSC 2006 – Rapport technique. Lausanne : Addiction suisse.

De plus, le Programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » s'inscrit dans le Plan cantonal de Promotion de la santé et de prévention 2007-2011 (prolongé pour la période 2012-2015) ainsi que dans le plan d'action qui en découle²¹. Ce plan cantonal propose plusieurs priorités concernant des thèmes, des lieux de vie, des groupes-cibles et des conditions de mise en œuvre.

Thèmes prioritaires

Les priorités suivantes ont été fixées par le Conseil d'Etat pour la période 2007-2011, et prolongés pour 2011-2015 :

- > alimentation et mouvement ;
- > santé mentale ;
- > contexte de vie et conditions-cadre.

Lieux de vie (settings)

Le Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé a identifié un potentiel pour l'action pour les settings suivants :

- > Entreprises (publiques/privées) ;
- > Famille (coordination).

Groupes cibles

Au niveau des groupes cibles concernés par les interventions en prévention et promotion de la santé du canton de Fribourg, un potentiel pour l'action a été identifié au niveau des groupes suivants :

- > Migrant-e-s ;
- > Personnes de 50 ans et plus.

Conditions nécessaires à la mise en œuvre

Le Plan de promotion de la santé et de prévention ne pourra être développé de manière optimale que si certaines conditions nécessaires à sa mise en œuvre sont réunies. De ce fait et au vu de ce qui a été identifié dans le canton à ce sujet, ces conditions, qui doivent également être posées comme des priorités, sont les suivantes :

- > Coordination (à l'intérieur du canton)
- > Cohérence (avec le niveau fédéral / national)
- > Mise en œuvre, suivi, efficacité (évaluation)
- > Transversalité (impact sur la santé)

²¹ Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention :

http://www.fr.ch/ssp/files/pdf9/plan_cantonal_prevention_2007_2011_fr_f.pdf

Plan d'action de promotion de la santé et de prévention :

http://www.fr.ch/ssp/files/pdf41/402_2011_ct_fr_plan_d_action_pps_11-15_f_def_format_niv_120215_corrclx.pdf

Evaluation du Plan cantonal

En 2013, le Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé ainsi que son plan d'action ont été évalués par Evaluanda²². Cette évaluation a permis d'identifier différentes recommandations et propositions d'adaptation qui sont prises en compte dans l'élaboration du présent programme. Ainsi, en ce qui concerne les groupes-cibles des migrants tels que décrits dans le Plan cantonal, evaluanda, sur la base des remarques émises par les partenaires du terrain notamment, propose d'élargir le spectre et de parler de « populations vulnérables ». Cette proposition est fait afin d'une part d'éviter la stigmatisation, et d'autre part de prendre également en compte les autres déterminants qui ont une influence importante sur les aspects liés au poids corporel sain. « En effet, on constate de manière générale que les personnes disposant d'un bagage socio-économique faible n'ont pas le même accès aux prestations de promotion de la santé, de prévention ou de soin. »²³ Ceci rejoint les recommandations du rapport d'évaluation d'Interface ainsi que de Promotion Santé Suisse pour la suite des programmes cantonaux.

Plan cantonal « santé mentale »

Un plan cantonal fribourgeois en matière de santé mentale est en cours d'élaboration. Des liens seront effectués entre ces deux thématiques afin d'avoir une bonne coordination et une cohérence entre les différentes mesures, comme par exemple celles qui touchent à l'image corporel et l'image de soi.

2.1.2.3. Bilan du programme 2010-2013

Dans le canton de Fribourg, la première phase du Programme cantonal fribourgeois « Poids corporel sain » a été mise en œuvre par le Service de la santé publique depuis 2010 et court jusqu'à fin 2013. Afin de déterminer au mieux les besoins, un état des lieux de la situation a été effectué courant 2009 avec pour objectif de mettre sur pied un programme qui parte des besoins identifiés par les partenaires déjà présents sur le terrain. Ainsi, une demi-journée de co-construction du programme a été organisée afin de mieux pouvoir prendre en compte les besoins et les demandes émanant du terrain. La discussion s'est basée sur une enquête envoyée à 52 organismes et, a permis de faire un premier état des lieux des actions, interventions et offres développées dans le canton de Fribourg en matière de promotion d'une activité physique régulière et d'une alimentation saine chez les enfants de 0 à 6 ans. Grâce à cette approche, les partenaires fribourgeois ont pu s'exprimer sur leurs besoins et attentes en lien avec un tel programme et ont pu se rencontrer une première fois autour de la thématique.

Durant les quatre années de mise en œuvre du programme cantonal fribourgeois, des actions ont été mises en place selon quatre niveaux correspondant à la stratégie de Promotion Santé Suisse :

- > Interventions auprès de publics-cibles spécifiques (modules), à savoir les enfants de 0 à 6 ans ainsi que leurs parents et les multiplicateurs-trices qui les entourent ;
- > Actions structurelles (policy) ;
- > Actions de mise en réseau (intra-cantonal, canton-communes, canton-associations/experts, etc.) ;

²² Zellweger E., Flamand E., Evaluation du Plan cantonal fribourgeois de promotion de la santé et de prévention et de son Plan d'action 2007-2011/2011-2015, evaluanda, Genève, 2013.

²³ Zellweger E., Flamand E., *op.cit.*

> Information au grand-public (communication).

Pendant ces quatre années, l'accent a ainsi été mis sur le renforcement de projets existants et le développement de projets et formations complémentaires aux offres déjà présentes sur le terrain fribourgeois. De plus, la mise en réseau des différents partenaires ainsi que des actions ciblées ont été menées parallèlement tout au long du processus de mise en œuvre du programme.

Les principaux résultats obtenus durant ces quatre premières années du programme fribourgeois sont résumés ci-dessous selon les quatre niveaux.

Interventions auprès de publics-cibles spécifiques (modules)

Le Programme cantonal est divisé en plusieurs modules s'adressant à des publics spécifiques²⁴. Entre 2010 et 2013, les modules désignés sont les modules I, II et III (respectivement 0-1 an, 2-3 ans et 4-6 ans). Un module vise des effets bien définis et s'adresse directement aux groupes-cibles concernés par le Programme, tout en touchant leur environnement et leurs proches.

Education familiale (modules I, II, III et IV)

L'Association pour l'éducation familiale (AEF) poursuit l'objectif de promouvoir l'échange sur les thèmes éducatifs, en abordant les thèmes – dont l'alimentation et le mouvement – de manière directe, soit avec les parents, soit avec les professionnel-le-s. L'AEF a choisi la méthodologie de l'encouragement, basée sur l'accompagnement concret et l'expérience directe : « on prépare ensemble un goûter – un repas, on mange ensemble, on réfléchit ensemble à comment mettre en place des petits changements selon les contextes de vie avec tous les membres de la famille ou du réseau ».

L'AEF offre une grande palette de prestations bas-seuil : ateliers et formations pour les parents ou les professionnel-le-s, permanences éducatives mobiles, accompagnements individuels des familles (visites à domicile, séances chez les pédiatres, à la crèche, à l'école, place de jeux, etc.), accompagnement des professionnel-le-s, permanences téléphoniques et e-mail, informations au travers des médias (radio, journal). Les prestations d'AEF sont conçues pour répondre aux besoins de tout type de parents et pour soutenir les professionnel-le-s (multiplicateurs) dans leur travail avec les familles d'enfants de 0 à 7 ans.

Depuis 2012, une collaboration s'est formalisée avec une diététicienne francophone afin de mener des « cafés parents » sur le thème spécifique de l'alimentation. En 2013, la même collaboration s'est installée avec une diététicienne germanophone. De manière générale, les thématiques de l'alimentation, du mouvement et du poids corporel en lien avec l'éducation sont abordées de manière transversale tout au long de l'année selon les demandes des parents. Les interventions sur la thématique spécifique du poids corporel sain se sont donc renforcées depuis 2010. De plus, grâce au soutien de Promotion Santé Suisse, un film présentant les activités de l'AEF a pu être tourné en français, et a été traduit en allemand en 2013.

²⁴ Promotion Santé Suisse : modèle des phases de vie (cf. annexe)

L'AEF met en évidence les trois niveaux d'intervention nécessaire :

- > répondre aux questions que parents et professionnels se posent ;
- > stimuler parents et professionnels à expliciter les thématiques auxquelles elles sont confrontées chaque jour, et qui ne sont pas reconnues et/ou valorisées ;
- > accompagner parents et professionnels dans des situations de la vie quotidienne (goûter, repas, sorties, alternance bouger-être immobile, etc.), à mettre en place un encadrement qui soit éducatif.

Ce projet est une mesure phare pour le canton de Fribourg car il permet d'atteindre de nombreux parents et leurs enfants, c'est pourquoi le soutien à Education familiale sera ainsi poursuivi lors de la deuxième phase du programme.

Purzelbaum (module III)

Purzelbaum est un projet de promotion du mouvement régulier à l'école enfantine (dans les classes germanophones). Il permet de former les enseignant-e-s et d'informer les parents sur l'intégration du mouvement au quotidien et de son importance pour le développement.

L'introduction dans les écoles fribourgeoises germanophones du projet Purzelbaum apporte une contribution au développement des enfants et crée des conditions favorables pour la santé des enfants, leurs performances et le poids corporel.

Au total, depuis 2009, ce sont environ 910 élèves qui ont pu profiter d'une école enfantine „Purzelbaum“, dans les communes de Schmitten, Düdingen, Plasselb, Plaffeien, Giffers et Courtepin (chiffres à fin 2012). 41 enseignant-e-s ont été formé-e-s et travaillent dans une école enfantine « Purzelbaum ».

Afin que ce projet soit ancré dans le canton de manière durable, différentes conditions ont dû être réunies :

- > collaboration et appui des Directions concernées ainsi que coordination avec les différents experts et institutions en lien ;
- > intégration du projet dans des structures cantonales ;
- > vision partagée entre commune et école du projet comme un processus de développement de l'école.

L'année scolaire 2012/2013 marquera la dernière vague du projet « Purzelbaum » dans les écoles enfantines germanophones du canton de Fribourg. Après cette étape, les écoles enfantines ayant suivi le projet – et dans lesquelles les enseignant-e-s ont suivi la formation – accueilleront chaque année 250 nouveaux élèves qui pourront à leur tour bénéficier du projet. Dès lors, le projet ne sera pas poursuivi durant la 2^e phase, néanmoins, des mesures pour assurer sa durabilité dans les classes déjà actives et auprès des enseignant-e-s seront prises.

Pédibus (modules III et IV)

Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents. Le Pédibus permet à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement et aide à mettre en évidence les dangers sur le chemin de l'école et à trouver des solutions pour résoudre ces

problèmes. De plus, le Pédibus permet de réduire, par l'entraide, la pression reposant sur les parents. Des liens se créent sur le chemin de l'école entre parents et entre enfants. La démarche s'inscrit également dans un cadre plus large de préservation de l'environnement en diminuant les trajets en voiture.

Grâce au soutien du Programme cantonal « poids corporel sain », une coordinatrice cantonale a pu être engagée courant 2010 afin de promouvoir et soutenir la mise sur pieds de lignes Pédibus dans tous les districts.

Avant la mise en œuvre du programme, le canton de Fribourg comptait 7 lignes Pédibus. Fin 2012, 42 lignes étaient fonctionnelles (dont 18 ont ouvert en 2012, 12 en 2011 et 13 en 2010, les autres étant des lignes qui sont restées ouvertes et qui étaient déjà existantes). L'engagement de la coordinatrice a donc permis un fort développement des lignes (x6). En outre, un groupe de partenaires a été mis sur pied afin d'accompagner la coordinatrice dans la diffusion des informations notamment, mais également afin de lui donner de nouvelles impulsions, idées pour la promotion du projet. Ce groupe se rencontre une fois par année.

En 2012, on a compté environ 300 parents accompagnateurs pour environ 385 enfants allant à pied à l'école en Pédibus, ceci dans tous les districts du canton (francophones et germanophones).

Ce projet répond à une demande et a un fort potentiel d'expansion. Afin d'assurer la pérennité de l'action et le développement de nouvelles lignes Pédibus, le projet sera poursuivi durant la 2^e phase du programme. Des discussions seront également entamées avec d'autres services et Directions de l'Etat de Fribourg, afin de permettre une bonne coordination entre les différents aspects que recouvrent le projet, mais également d'envisager des solutions pour un ancrage durable dans le canton de Fribourg.

Perfectionnement professionnel des puéricultrices (modules I et II)

Depuis 2010, les puéricultrices du canton de Fribourg ont pu participer à une formation organisée par le Programme Poids corporel sain. Les thématiques choisies pour cette formation l'ont été sur la base d'un questionnaire permettant de réunir et d'analyser les besoins des puéricultrices en lien avec les thèmes alimentation et mouvement. La prise en compte des besoins des puéricultrices via un questionnaire a induit un meilleur ciblage des actions à mener.

La formation a ainsi porté sur l'importance du mouvement dans le développement et la manière de le soutenir. Un atelier de discussion autour des cultures alimentaires dans les familles a également été réalisé. Elle s'est terminée par une après-midi sur la méthode de l'entretien motivationnel. L'évaluation de cette formation a été très positive, tout particulièrement les aspects d'entretien qui sont au cœur de l'activité des puéricultrices. Toutes les puéricultrices du canton de Fribourg actives en 2010 ont participé à la formation.

Dès 2012, le Guide Notre enfant de ProJuventute a été proposé aux puéricultrices du canton. Une première commande a été passée et l'utilisation du guide a été évaluée fin 2012. Les puéricultrices évaluent positivement l'utilisation de ce document qui s'avère être une aide lors des consultations avec les personnes issues de la migration. Une seconde commande a été passée au mois de décembre 2012. Une formation en lien avec les thématiques « alimentation / mouvement & migration » est en réflexion, afin de faire le lien entre la distribution des guides « notre enfant » et la pratique des puéricultrices.

Lors de la deuxième phase du programme, l'éventualité de mettre sur pied une nouvelle formation sera évaluée selon les besoins résiduels des puéricultrices, afin de compléter les informations qui leur ont été transmises durant la première phase de programme. De plus, au vu de l'évaluation sur l'utilisation du guide « Notre enfant », celui-ci leur sera à nouveau proposé annuellement afin de renouveler leur stock et de permettre de continuer le soutien à l'information aux personnes issues de la migration.

Ateliers du goût (modules II, III et IV)

Les « ateliers du goût » est un projet qui permet aux enfants et à leur famille de découvrir l'alimentation au travers des cinq sens. Cette démarche ludique encourage la curiosité, la réflexion, le partage autour de la création d'un repas ou d'activités de découverte.

Les ateliers sont composés en fonction des demandes et des besoins des parents / professionnel-le-s et peuvent poursuivre des objectifs multiples :

- > Développer des attitudes positives à l'égard du monde gustatif et de l'alimentation
- > Acquérir implicitement des connaissances relatives à l'alimentation en rapport avec la santé.
- > Se découvrir par la verbalisation de ses sensations, de sa faim
- > Créer un lien entre alimentation et nature
- > Lutter contre le refus alimentaire rencontré chez les enfants
- > Diversifier l'alimentation et apprendre à varier les goûts, les couleurs, les saveurs et les textures
- > Faire connaître l'histoire, la transformation et la provenance des aliments
- > Permettre la prise de conscience des conditionnements induits par la publicité
- > Faire du repas un moment agréable, loin des conflits et des refus alimentaires.
- > Donner un coup de pouce aux parents désemparés face à l'alimentation des petits

Depuis 2010, différentes collaborations ont été menées avec la responsable du projet « ateliers du goût ». Ainsi, elle a mené des ateliers avec des enfants et parents migrants à EspaceFemmes Fribourg, avec l'Association pour l'Education familiale pour des cafés-parents ou des cours de français pour migrant-e-s, avec des associations de parents d'élèves, avec les responsables du programme lors des ateliers découvertes pour les familles ou encore de l'exposition « Si jamais... » sur la pauvreté. C'est un projet qui est mis en lien avec d'autres partenaires du programme et qui permet à certains moments de mettre l'accent sur un aspect de l'alimentation.

La responsable du projet fait également activement partie du réseau du programme poids corporel sain puisqu'elle fait partie du groupe d'experts qui suit le programme.

Ces interventions sont très appréciées des parents et des enfants. Ce projet continuera ainsi à être une ressource durant la deuxième phase du programme.

Carambole (modules I, II & III)

Le projet Carambole est une offre « à tiroirs » qui propose aux crèches diverses activités à choix, tant sur le domaine de l'alimentation que du mouvement. Le choix des activités peut se faire selon les intérêts et besoins du personnel des structures d'accueil et/ou des parents :

- > Activité famille : Rallye-familles ;
- > Conte: Charlotte, l'aventurière colorée ;

- > Activité « l'assiette colorée » (très souvent associée au conte) ;
- > Séance d'info-échanges avec les parents ou les professionnels de la crèche avec liste de thèmes à choix (à définir par la crèche, selon ses besoins).
- > Analyses et conseils en mouvement. Activité visant à favoriser le mouvement dans et autour de la crèche, sans ou avec peu de dépenses (avec une psychomotricienne).

Les thèmes proposés pour les séances info-échanges sont les suivants :

- > Alimentation des 0-1 ans : la diversification alimentaire
- > Alimentation des 1-6 ans : à la découverte des goûts
- > Prévention du surpoids: les pièges de notre alimentation
- > Refus alimentaires ou néophobie ou comment donner envie aux enfants de goûter
- > L'importance du jeu pour le développement psychomoteur
- > 0-18 mois, de la naissance à la marche
- > Etre courageux, oser bouger sans se mettre en danger

Le projet a été développé en collaboration avec les crèches et en prenant en compte l'analyse de besoins effectuée en 2010 dans le cadre du Programme « Poids corporel sain ». Afin de garantir l'intérêt d'un maximum de crèches, l'investissement en temps demandé au personnel de la structure pour la mise en place du projet est réduit au minimum. Le projet s'adapte aux possibilités et besoins de la crèche.

Suite à une phase pilote en 2011, le projet a été réajusté afin de le lancer officiellement dès le début de l'année 2012. Il a également été adapté en allemand afin que les crèches germanophones puissent également demander l'intervention de la Croix-Rouge et soit ainsi déployé dans tout le canton de Fribourg. L'équipe de projet a été renforcée dans ce sens. Ainsi, 2 crèches germanophones ont pu bénéficier du projet en 2012.

Fin 2012, 21 actions ont été menées dans 9 crèches. Au total 303 personnes ont participé aux actions (111 enfants, 60 parents, 132 professionnels des crèches). Différentes crèches demandent la mise en place de plusieurs actions pour pouvoir traiter plusieurs aspect de manière transversale. De plus, le projet vise à permettre aux professionnel-le-s d'inscrire ces thématiques de manière durable dans leur structure et leur fournit pour ce faire des outils clés en main (dossier avec des idées d'activités et de recettes). De plus, le conte « Charlotte l'aventurière colorée » a pu être publié et est offert à chaque structure qui met en place le projet.

Le projet continue à se développer en 2013. Une réflexion est également entamée afin développer l'offre au sein des accueils extrascolaires, afin de continuer à répondre aux importants besoins soulevés dans le cadre de l'enquête menée en 2010. Ainsi, durant la deuxième phase du programme cantonal, le projet sera ouvert aux accueils extrascolaires. Un projet pilote sera lancé fin 2013 puis étendu selon les résultats de l'évaluation.

Plateforme alimentation et mouvement (www.bame-fr.ch) (modules I, II & III)

Le site internet BAME est destiné principalement aux multiplicateurs qui entourent les enfants de 0 à 6 ans (parents ainsi que les professionnels des structures d'accueil de la petite enfance du canton de Fribourg). Le projet est développé en français et en allemand afin d'avoir une couverture cantonale. Il a été lancé en 2012.

Les offres et les activités du projet BAME sont les suivantes :

- > Un site internet ;
- > Une adresse e-mail pour questions aux professionnelles de la Croix-Rouge fribourgeoise sur les questions d'alimentation et/ou de mouvement, réponse sous 7 jours assurée, via mail ou téléphone selon les questions ;
- > Deux conférences annuelles avec des intervenants externes : 1 en allemand et 1 en français (pédiatre, psychomotricien-ne, psychologue, diététicien-ne,...) sur 1 thème commun par année ;
- > Plateforme d'information et d'orientation ;
- > Bibliographie d'ouvrages de référence pour les thèmes d'alimentation et mouvement ;
- > Promotion des offres du projet Carambole.
- > Propositions de livres pour activités avec les enfants sur les thèmes de l'alimentation et du mouvement ;
- > Liens avec les sites internet des projets apparentés en Suisse romande et alémanique et organes de référence suisses pour ces thèmes ;
- > Présentation de projets cantonaux et nationaux sur les thèmes « alimentation et mouvement » ;
- > Information sur les autres projets « alimentation et mouvement » fribourgeois et suisses.

Tina & Toni (module III)

Tina & Toni est un outil de prévention global élaboré par Addiction Suisse à l'attention des structures d'accueil extrascolaires. Cet outil se présente sous la forme d'un site internet auquel les structures peuvent s'inscrire et télécharger différentes histoires (scènes de vie) et instructions qui permettent de travailler sur divers aspects en lien avec l'estime de soi des enfants. Sur la base d'une coordination intercantionale et des besoins identifiés sur le terrain, des fiches sur les thèmes de l'alimentation et du mouvement ont pu être ajoutées à l'outil déjà existant. Un groupe d'accompagnement, formé d'expert de plusieurs cantons (diététicien-ne-s, psychomotricien-ne-s) a participé à la rédaction des histoires et des messages diffusés en français et en allemand sur l'alimentation et le mouvement.

Le projet aide ainsi les enfants à renforcer et à accroître un certain nombre de compétences, notamment en matière d'alimentation et d'activité physique grâce aux deux scènes de la vie quotidienne (une sur l'alimentation et une sur le mouvement et leurs fiches d'accompagnement).

La diffusion du projet a été soutenue par le Programme fribourgeois auprès des structures d'accueil extrafamiliales (transmission de l'information, participation à des formations, organisation d'ateliers de présentation). De plus, la responsable du projet intervient dans la formation continue d'intervenant-e-s en accueil extrascolaire organisée par la Haute école fribourgeoise de travail social (formation minimale demandée aux responsables d'accueil extrascolaires fribourgeois).

Le projet en tant que tel est ainsi terminé, mais il continue d'être promu par la coordination du programme afin de le faire connaître auprès des structures d'accueil extrafamiliales.

Fourchette Verte des tout-petits et junior

Le label Fourchette verte existe depuis 2001 dans le canton de Fribourg. Actuellement, 18 crèches et 7 accueils extrascolaires (AES) sont labellisés. Ces accueils étant actuellement en pleine expansion dans le canton, toute la promotion actuelle est axée sur ces derniers. Le nombre d'AES labellisés est en augmentation.

Les demandes émanant de crèches ou d'accueils extrascolaires sont prises et labellisées en priorité, ce qui est en cohérence avec les objectifs fixés par le Programme Poids corporel sain.

Actions structurelles (policy)

Coordination du programme au sein des structures d'accueil extrafamiliales

Depuis 2010, une coordinatrice pour les mesures du programme touchant aux structures d'accueil extrafamilial a été engagée à 20%. Après avoir effectué une analyse de besoins en 2010 auprès de toutes les différentes structures d'accueil du canton (plus de 230 structures d'accueil sollicité pour l'étude), la coordinatrice a développé un programme d'action sur la durée du programme. Pour répondre aux besoins formulés par les structures, le programme d'activité compte des actions de formations, la mise à disposition de matériel ainsi que le développement d'un projet coordonné à l'attention des structures d'accueil (voir projet Carambole et BAME).

Un groupe de partenaires, composé de représentant-e-s des structures d'accueil extrafamilial (Fédération des crèches et garderie fribourgeoise, Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour, Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires, Association fribourgeoises des écoles maternelles, Spielgruppe) et de représentant-e-s des Associations de parents d'élèves a participé à la définition des activités développées. L'implication du groupe de partenaires permet au projet de développer des offres adaptées aux besoins, attentes et possibilités du terrain. Le groupe de partenaire a participé activement au développement à la diffusion des offres au sein des milieux d'accueil.

Ainsi, différents projets et actions ont été menés et soutenus parallèlement durant toute la durée du programme.

Activités développées dans le cadre de la coordination :

- a. Formations continues des assistantes parentales et des coordinatrices d'accueil familial de jour :
Formations développées en collaboration avec la Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour et intégrées dans les programmes de formation continues des Associations d'accueil familial de jour de district.

Le canton compte 9 Associations d'accueil familial de jour, environ 14 coordinatrices d'accueil familial de jour, et plus de 630 assistantes parentales.

En 2011, la formation « Bien manger à petit prix » conçue par la Fédération Romande des consommateurs, a été proposée aux assistantes parentales fribourgeoises. 13 modules de formations ont été organisés au sein des 9 Associations fribourgeoises d'accueil familial de jour au (un module = 2h de formation). 264 assistantes parentales ont assistées à la formation. Cette formation a été évaluée positivement par les participant-e-s.

De manière générale, les participants ont particulièrement apprécié le côté pratique de la formation ; les informations sur les budgets, les comparaisons proposées (comparatifs de prix, comparatifs des quantités quotidiennes), les idées de menus, les conseils et astuces communiquées, les échanges d'expériences, le dynamisme et la présentation de l'intervenante ainsi que la documentation transmise.

En 2012, la formation « Développer le mouvement aux quotidiens des enfants de 0 à 6 ans », conçue par quatre psychomotriciennes du canton de Fribourg. 13 modules de formations ont été organisés au sein des 9 Associations fribourgeoises d'accueil familial de jour au (un module de 2h de formation). Sur demande de la Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour, le cours mouvement est également ouvert aux parents. 190 personnes (assistantes parentales et parents) ont participés à la formation. Cette formation a été évaluée positivement par les participants.

De manière générale, les participant-e-s ont particulièrement apprécié le caractère concret de la formation, les idées pratiques, liées à la vie de tous les jours, transmises dans le cadre de la formation ; les explications, astuces et conseils communiqués ; le dynamisme des intervenantes.

En 2013, en complément aux offres précédemment proposées par le Programme et sur la base des besoins formulés par les Associations d'accueil familial de jour, une formation à l'entretien motivationnel a été organisée à l'attention des coordinatrices d'accueil familial de jour, afin de leur fournir des outils pour pouvoir aborder les questions « alimentation et mouvement » avec les assistantes parentales, sous l'angle de la motivation aux changements. Cette formation a été évaluée positivement par les 16 participant-e-s.

De manière générale, les participant-e-s ont particulièrement apprécié les échanges, les exercices pratiques, les jeux de rôles, le lien et l'équilibre entre la théorie et la pratique, l'apport d'outils adaptables à la pratique professionnelle la grandeur des groupes. Ils/elles ont jugé le contenu de la formation comme étant clair et précis et ont apprécié le dynamisme, l'ouverture et la disponibilité des formatrices.

b. Journées de formation à l'attention des structures d'accueil extrafamilial du canton de Fribourg :

Le canton de Fribourg compte plus de 230 structures d'accueil extrafamilial (crèches, Associations d'accueil familial de jour, accueil extrascolaires, écoles maternelles, ateliers de jeux, ateliers nature, Spielgruppen). Une journée de formation est organisée tous les deux ans à l'attention de l'ensemble des structures. Ces journées de formations permettent d'aborder d'une part des aspects théoriques sur les thèmes alimentations et mouvement (l'équilibre alimentaire / le développement du gout / développement du mouvement selon les âges / aspects de sécurité / pédagogie par la nature), mais également les aspects pratiques au travers d'ateliers ou d'échanges (world café) centré sur le quotidien des structures d'accueil.

Journée de formation du 5 novembre 2011 : Plus de 150 participants représentant 88 structures d'accueil extrafamilial

Journée de formation du 28 septembre 2013 : Plus de 100 participant-e-s représentant 50 structures d'accueil extrafamilial

Les journées de formation sont évaluées. Les résultats des évaluations servent de base à la conception des prochaines journées de formation.

- c. Ateliers pratiques en collaboration avec les Fédérations de structures d'accueil et les Associations de parents :

Le programme propose aux Fédérations et Associations représentés dans le groupe de partenaire d'organiser des ateliers pratiques en faveur des professionnels de structure d'accueil.

Les ateliers proposés en 2012 et 2013 étaient les suivants :

- Atelier du goût (voir ci-dessus)
- Atelier Tina & Toni (voir ci-dessus)
- Atelier « développement du mouvement »
- Cours « Bien manger à petit prix » de la FRC

L'Association fribourgeoise des écoles maternelles a organisé deux ateliers du goût à l'attention des assistantes maternelles et un atelier Tina et Toni. En 2012 et 2013, les Associations de parents d'élèves du canton de Fribourg ont organisées trois ateliers « Bien manger à petit prix » ainsi que trois ateliers du gout à l'attention de leurs propres membres.

- d. Diffusion des informations sur le projet Ecole Bouge aux structures d'accueil extrascolaire du canton de Fribourg

- e. Participation aux Assises fribourgeoises de la petite enfance :

Les Assises fribourgeoises de la petite enfance sont organisées tous les deux ans à l'attention de l'ensemble des structures d'accueil du canton de Fribourg. Le programme cantonal fribourgeois propose des activités en liens avec l'alimentation et le mouvement dans le cadre des journées organisées.

En 2011 : atelier organisé sur le thème du mouvement et du jeu en collaboration avec une psychomotricienne (membre du groupe d'expert du programme)

En 2013 : stand d'information et mise à disposition d'outils sur le thème de la « Collaboration avec les parents en lien avec les thématiques alimentations et mouvement» ; stand d'information qui s'est inscrit dans le prolongement d'un atelier développé par l'Association pour l'éducation familiale.

Concept de santé à l'école

Le Concept de santé à l'école est le fruit de la collaboration de deux directions de l'Etat de Fribourg : la Direction de la santé et des affaires sociales et la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie cohérente en termes de promotion de la santé et de prévention pour la santé à l'école.

Un bureau cantonal pour la santé à l'école est chargé de suivre l'avancement du concept et sa mise en œuvre. Il comprend des représentants des deux directions mentionnées précédemment. Cette

collaboration formalisée permet, dans le cadre du programme « Poids corporel sain » de développer des synergies avec différents projets liés au setting « école », de mettre en lien les attentes de l'école et celles des organismes œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, d'avoir une cohérence dans les actions entreprises. A noter que le comité de pilotage pour le concept de santé à l'école est le même que celui du programme « poids corporel sain », ce qui permet de prendre des décisions sur des thématiques transversales aux deux sujets²⁵.

Portefeuille développement durable pour les communes

Le Guide développement durable pour les communes est le fruit d'une collaboration entre l'Etat de Fribourg (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions – Développement durable, Direction de l'instruction publique de la culture et du sport – Service des sports, Direction de la santé et des affaires sociales – Service de l'enfance et de la jeunesse et Service de la santé publique) et l'Association des communes fribourgeoises. De cette collaboration sont nés les outils suivants :

- > Informations « Développement durable communal » sur internet en vue de renforcer l'information pour les communes. Il s'agit principalement d'un Portefeuille d'actions Développement durable pour les communes, qui sera constitué de fiches simples, ludiques et contenant les adresses utiles, sous forme de .pdf téléchargeables individuellement. Y sont intégrés, dans la mesure du possible, de bons exemples communaux.
- > Séminaires et rencontres Développement durable dans les communes : il est prévu, dans la mise en œuvre du projet, de mettre sur pied un ou des séminaires d'information annuels pour les communes afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Ces outils sont disponibles en français et en allemand. Les fiches ont été publiées sur internet en septembre 2013.

Des fiches présentant des projets de promotion de la santé, y inclus des projets en lien avec le programme Poids corporel sain, ont été insérées dans les propositions pour le guide. Le projet n'est ainsi pas directement intégré au programme, mais est une plateforme d'informations sur certains des projets qui y sont développés. Le Guide a également pour objectif d'être réactif aux nouveautés et permettra ainsi, dans le futur, d'y ajouter de nouvelles fiches de projets.

Actions de mise en réseau

Les actions de mise en réseau déployées par le programme 2010-2013 avaient pour objectifs un large déploiement du programme cantonal, un renforcement de la cohérence des messages transmis par les différents organismes, une augmentation de la visibilité des actions entreprises et des organismes qui les mettent en place et le développement d'un meilleur partenariat.

Chaque année, le Programme cantonal organise une rencontre du réseau qui réunit les partenaires autour de différents thèmes en lien avec l'alimentation et le mouvement. Ainsi, des interventions spécifiques ont été menées, mais également des discussions ouvertes (world café) au sujet de la migration en lien avec l'alimentation et le mouvement. Les deux premières rencontres ont ainsi

²⁵ La composition du comité de pilotage est décrite à la p. 50.

plutôt servi à présenter des éléments directement en lien avec le programme et les deux suivantes à ouvrir la réflexion.

La mise en réseau passe également par différents niveaux. Ainsi, au niveau national, les responsables du programme participent chaque année à la rencontre annuelle de Promotion Santé Suisse, mais également à différents colloques et journée de formations qui permettent d'élargir les perspectives. Au niveau intercantonal, la déléguée à la prévention et à la promotion de la santé est membre de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins (CPPS) ainsi que de l'Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS) ce qui permet des échanges intéressants sur le déroulement des programmes d'actions et les projets qui y sont liés. Différents projets intercantonaux sont d'ailleurs nés grâce à ces échanges (Guide-école, Tina et Toni, formation continue des sages-femmes).

Au niveau cantonal, mises à part les rencontres du réseau qui permettent d'inviter et de faire se rencontrer un public large et varié, différents groupes se rencontrent plus spécifiquement autour de projets du programme. Ainsi, le comité de pilotage qui suit le programme est composé de chefs de services de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et de la Direction de la santé et des affaires sociales. Le programme est également soutenu par un groupe d'experts qui a été mis sur pied dans le courant de l'année 2010 regroupant différents corps de métiers ou différentes thématiques en lien avec le programme (diététique, psychomotricité, asile, migration, sport, instruction publique, pharmacie, agroalimentaire, pédiatrie). De plus, des groupes d'accompagnements qui suivent et soutiennent la promotion des projets menés ont été créés.²⁶

En quatre ans, un véritable réseau s'est formé autour des thématiques de l'alimentation et du mouvement, ce qui permet une bonne diffusion des informations, une meilleure vision des activités présentes sur le terrain fribourgeois et dès lors une meilleure coordination afin que les messages transmis soient les plus cohérents possibles.

Information au grand public (communication)

La communication autour du programme cantonal est un élément important de la stratégie. L'information se fait selon différents niveaux : au travers des médias, à la population, aux professionnel-les et multiplicateurs-trices, aux élus politiques.

Afin de rendre plus visible le programme, une identité visuelle a été développée. Ainsi, les projets qui sont affiliés directement au programme sont reconnaissables. Ce logo a été créé dans le cadre d'un concours de dessin avec des enfants d'écoles enfantines. Huit dessins ont également été déclinés dans les différents matériaux d'information du programme afin d'avoir une ligne directrice.

La communication grand-public a été notamment faite au travers de la presse : différents projets et actions en lien avec le programme ont ainsi été mis en avant (communiqués de presse, bulletin d'information de la DSAS, film de Promotion Santé Suisse). Des activités d'informations et de découvertes ont également été menées dans plusieurs communes du canton (rallies alimentation et mouvement, ateliers découvertes, quizz itinérant) et seront perpétuées durant la 2^e phase afin de toucher toutes les régions du canton de Fribourg. Ces activités ont permis de toucher plus de 600 personnes (enfants et parents) en 2013 avec une moyenne de 150 personnes pour chaque action et

²⁶ Ces groupes sont décrits plus précisément dans le chapitre 5.

ont reçu un écho très favorable de la part des participant-e-s. Ces actions d'information seront ainsi à nouveau déployées durant la 2^e phase.

En ce qui concerne les professionnel-le-s et les multiplicateurs-trices, l'information se fait notamment au travers d'e-mails d'informations, des rencontres de mise en réseau annuelle ou encore par la mise à disposition de matériel d'information. De plus, le canton de Fribourg s'est joint au projet intercantonal Guide-école afin de soutenir le développement et la transmission d'informations aux responsables d'établissements et aux enseignant-e-s.

Afin de soutenir ces différents moyens et canaux d'information, il est prévu de développer une page internet spécifique au programme dès la fin de l'année 2013. Cela permettra d'encore mieux visibiliser et mettre en valeur les projets et informations relatives au programme.

3. Le programme 2014-2017

3.1. Justification du programme

Le Programme cantonal fribourgeois « poids corporel sain » 2010-2013 a permis de renforcer différentes mesures déjà présentes sur le terrain, mais également d'en développer de nouvelles provenant d'autres cantons ou émanant des acteurs fribourgeois pour compléter l'existant. Actuellement, il est important de pouvoir ancrer ces activités afin d'en assurer leur durabilité et ainsi d'en améliorer leur impact. Cette considération est en cohérence avec l'évaluation du Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé du canton de Fribourg, qui rappelle que « dans le domaine de la santé, il faut parfois dix ou vingt ans pour mesurer les effets d'une politique ».²⁷ Elle rejoint également les recommandations de Promotion Santé Suisse.

Pour pouvoir pérenniser le travail qui a été effectué durant ces quatre premières années de programme, il est dès lors fondamental de mettre en œuvre une nouvelle étape allant de 2014 à 2017. Les effets d'une action de promotion de la santé se mesurant à long terme, il est nécessaire de continuer les actions menées jusqu'à aujourd'hui, de les renforcer et les soutenir. Si des études au niveau national montrent qu'aujourd'hui la population sédentaire est en diminution, de même que le taux de jeunes en surpoids se stabilise, il est important de poursuivre les efforts fournis dans ce sens en favorisant une bonne assise de stratégies et actions cantonales mises en œuvre ces dernières années.

Le choix effectué dans la première phase de programme de se limiter au public-cible des enfants de 0-6 ans était notamment une question de ressources et de possibilités en lien avec les partenaires au moment de la construction du programme. Cette première phase a notamment permis d'élargir le réseau et de mettre en avant de nouvelles possibilités de partenariat. Cela permet aujourd'hui d'élargir les perspectives pour la deuxième phase. Ainsi, afin qu'une plus grande couverture des besoins soit possible, le programme sera élargi à un quatrième module avec pour groupe cible les enfants de 6 à 11 ans. Ainsi, la tranche d'âge des 0-6 ans sera renforcée tout en développant également les actions auprès des enfants plus âgés, pour que les messages soient ancrés plus largement et dans un continuum. Cette nouvelle tranche d'âge se situe dans la suite directe des actions entreprises jusqu'à aujourd'hui dans le canton de Fribourg. De plus, dans le cadre de la stratégie du Concept de santé à l'école actuellement développée, il sera indispensable de pouvoir coordonner les actions dans le cadre des activités qui seront menées (lien avec le Plan d'Etude Romand et le futur Lehrplan 21, coordination des actions menées dans le cadre scolaire, etc.).

3.2. Chances et risques

Au niveau des chances, le développement d'une deuxième phase de programme cantonal peut compter sur :

- > Un grand soutien de la part de la Direction de la santé et des affaires sociales ;
- > Le fait d'avoir un comité de pilotage du Programme interdirectionnel (DSAS – DICS) ;
- > Une forte implication et une grande motivation des différent-e-s partenaires du programme et une bonne collaboration entre les responsables du programme et lesdits partenaires ;

²⁷ Zellweger E., Flamand E., *Op. cit.*

- > Une collaboration sur des projets déjà existante avec d'autres services de l'Etat ainsi qu'avec d'autres Directions ;
- > Le fait d'avoir une coordinatrice pour le domaine « accueil de la petite enfance » en place, qui connaît bien le domaine et les besoins des structures et ayant suivi le processus tout au long du premier programme ;
- > Le fait d'avoir développé et soutenu plusieurs projets orientés vers la durabilité durant le premier programme (p.ex. mise sur pied de formations pour différents partenaires du programme) ;
- > Un premier ancrage du thème au travers des quatre premières années de programme (acceptation du thème et reconnaissance par les partenaires)²⁸ ;
- > Le fait d'avoir mis sur pied un groupe d'experts varié qui soutiennent le développement du programme et qui sont prêts à s'engager pour la suite ;
- > Le fait d'avoir des groupes de partenaires en lien avec différents projets (relais pour les projets) ;
- > L'ancrage du programme au Service de la santé publique qui permet une articulation entre et avec d'autres thématiques et d'autres programmes cantonaux, notamment santé mentale, santé à l'école ;
- > Le cofinancement du programme par Promotion Santé Suisse qui permet de défendre une ligne budgétaire dans le canton de Fribourg ;
- > La coordination cantonale du programme reste stable depuis quatre ans ;
- > Les synergies avec le niveau national via Promotion Santé Suisse, la CPPS et au travers de différents projets avec d'autres cantons.

Au niveau des risques, on peut nommer :

- > Le bilinguisme du canton, qui, s'il est une force en termes de diversité et d'ouverture sur des projets émanant de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, demande également des ressources supplémentaires dans le développement d'un programme cantonal ;
- > Les différences de fonctionnement, au niveau de l'instruction publique (DICS), entre les parties francophones et germanophones ;
- > L'éventualité d'un arrêt du financement de Promotion Santé Suisse sur le long et moyen terme qui ne pourrait pas être repris par le canton de Fribourg ;
- > La situation financière délicate actuelle du canton.

3.3. Effets visés par le programme

3.3.1. Vision

La vision à long terme qui sous-tend la mise en œuvre du Programme cantonal « je mange bien, je bouge bien » 2014-2017 est la suivante :

Le canton de Fribourg offre un cadre de vie qui favorise l'adoption de comportements bénéfiques en matière d'activité physique et d'alimentation équilibrée au niveau des enfants, des familles et de toute la collectivité. Le programme mis en œuvre favorise le travail avec les partenaires en place et valorise le plus possible les actions existantes.

²⁸ Zellweger E., Flamand E., *Op.cit.*

3.3.1.1. Objectifs à long terme du Programme « Je mange bien, je bouge bien »

De manière générale, le programme cantonal fribourgeois se donne pour mission de :

- > promouvoir un environnement favorable à la santé pour l'ensemble de la population ;
- > prévenir le surpoids en particulier chez les enfants et les adolescents ;
- > permettre un accès équitable de la population aux prestations proposées ;
- > soutenir et développer des actions cohérentes, coordonnées et adaptées aux différents groupes cibles et settings prioritaires.

Les objectifs stratégiques principaux du programme 2014-2017 sont les suivants :

Amélioration des conditions cadres favorables à la santé, notamment celles visant une activité physique régulière et une alimentation équilibrée

- > Jusqu'à la fin du programme, la mise en place de cadres environnementaux favorisant une activité physique bénéfique à la santé et une alimentation équilibrée est promue et soutenue.
- > La majorité des mesures s'adresse aux professionnels en contact avec enfants/parents 0-12 ans.
- > Les professionnel-le-s qui travaillent avec les enfants et leur famille les sensibilisent et promeuvent des comportements équilibrés en termes d'alimentation et de mouvement.

Amélioration de l'atteinte des groupes vulnérables

- > Jusqu'à la fin du programme, un accent est mis sur les actions favorisant l'atteinte des groupes vulnérables et l'accès de ceux-ci aux prestations proposées dans un souci d'équité en matière de santé.

Développement de synergies et de mesures coordonnées en lien avec d'autres programmes cantonaux (p.ex. santé mentale, santé à l'école, FRIMESCO)

- > Jusqu'à la fin du programme, les synergies avec les autres programmes cantonaux en place et/ou en cours de développement sont renforcées, la coordination au niveau cantonal est renforcée. Une attention particulière est portée à la cohérence des messages diffusés et des mesures mises en œuvre.
- > Jusqu'à la fin du programme, le réseau regroupant les différents acteurs est promu, les synergies entre les directions et services participant au programme la coordination entre les actions à l'échelon régional et cantonal est poursuivie. Une attention particulière est portée à la cohérence des messages diffusés et des mesures mises en œuvre.

Multiplication et ancrage durable des mesures développées et soutenues en 2010-2013

- > Jusqu'à la fin du programme, les mesures déployées en faveur des populations cibles, multiplicateurs et settings sont mises en œuvre dans les deux régions linguistiques du canton de Fribourg afin de renforcer la couverture du territoire cantonal.
- > Le financement et la gestion des actions s'étendant au-delà de la fin du programme cantonal (2017) sont déterminés et mis en place.

3.3.1.2. Champs d'action

Parmi l'ensemble des déterminants modifiables de cette problématique, les champs d'action retenus sont les suivants :

- > Interventions auprès de publics-cibles spécifiques (y.c. leur contexte de vie et leurs environnements), c'est-à-dire les enfants de 0 à 12 ans, ainsi que leurs parents et les multiplicateurs ;
- > Interventions sur les conditions cadres (y.c. le contexte structurel et l'organisation de la société fribourgeoise) ;
- > Favoriser la mobilité douce et les transports en communs ;
- > Mise en réseau (intra-cantonal, canton-communes, canton-associations/experts etc.) ;
- > Information du public au niveau cantonal et communal.

Les mesures d'information et de mise en réseau des acteurs du domaine, sont systématiquement retenues pour tous les thèmes, étant donné leur caractère indispensable quel que soit le problème adressé.

3.4. Stratégie

Le canton de Fribourg souhaite mettre en œuvre des mesures ciblées autour de groupes spécifiques d'âge (0-12 ans), combinant alimentation et activité physique et qui visent à influencer les comportements ainsi que les conditions de vie.

Au travers de la première phase de programme le canton de Fribourg, via la DSAS, a soutenu et renforcé des projets et actions existantes. Il a également développé de nouvelles mesures sur la base des expériences des autres cantons et des acteurs du terrain fribourgeois pour compléter les interventions déjà existantes. La stratégie du programme fribourgeois a été de favoriser la coordination et la mise en cohérence des différentes actions menées pour la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique bénéfique à la santé.

Pour la deuxième phase du programme, la stratégie privilégie essentiellement la pérennisation, la multiplication et l'ancrage des mesures initiées et soutenues durant la première phase ainsi que le renforcement des liens, avec les autres programmes cantonaux (santé mentale, santé à l'école, Concept de médecine scolaire – FRIMESCO, Senior+). Un questionnaire a été envoyé aux partenaires de la première phase du programme afin de cerner les besoins résiduels. De plus, pour assurer l'élargissement du programme au public-cible des enfants de 6-12 ans et des multiplicateurs qui les entourent, de nouvelles mesures répondant aux besoins identifiés lors de rencontres avec les partenaires et/ou d'états des lieux spécifiques à certains settings (école, pharmacie) seront soutenues.

Le programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » se structure en quatre niveaux d'actions, conformément au cadre de référence des programmes d'action cantonaux soutenus par Promotion Santé Suisse :

Actions regroupées par modules pour des tranches d'âges spécifiques (« modules »)

Le Programme cantonal est divisé en plusieurs modules s'adressant à des publics spécifiques. Dans le cadre du Programme cantonal fribourgeois, les modules désignés sont les modules I+II, III et IV (respectivement 0-3 ans, 4-6 ans et 6-12 ans).

Un module vise des effets bien définis et s'adresse directement aux groupes-cibles visés par le Programme, tout en touchant leur environnement (p.ex. structures d'accueil extrafamilial) et leurs proches (p.ex. familles).²⁹

Actions structurelles (« policy »)

L'objectif principal des mesures structurelles est d'agir sur le cadre de vie par la promotion et le soutien aux mesures existantes ou novatrices. Cela consiste à promouvoir les changements dans les conditions de la vie quotidienne, du travail et de l'environnement plus large des individus, par exemple au travers de la promotion de l'allaitement maternel ou encore par la promotion d'une alimentation équilibrée dans les structures d'accueil extrafamilial (p.ex. labellisation Fourchette Verte).

Actions de mise en réseau

La mise en réseau poursuit différents objectifs, notamment un large déploiement du Programme cantonal, un renforcement de la cohérence des messages transmis par les différents organismes, une augmentation de la visibilité des actions entreprises et des organismes qui les mettent en place, et le développement d'un meilleur partenariat.

La mise en réseau se fera ainsi sur différents niveaux :

- > au niveau national ;
- > entre les cantons ;
- > à l'intérieur du canton (intra-cantonal) ;
- > entre le canton et les communes ;
- > entre les différents organismes / acteurs.

Information au grand-public (« communication »)

Le but de l'information au grand-public est de faire connaître le rapport entre l'activité physique et l'alimentation. Cela permet de promouvoir la connaissance et l'adoption de comportements favorables à la santé.

²⁹ Promotion Santé Suisse : modèle des phases de vie (en annexe)

4. Plan de mesures

4.1. Interventions – Modules

Les objectifs généraux du programme cantonal liés aux Interventions (modules) sont les suivants :

- > Toutes les mesures mises en œuvre promeuvent et soutiennent en premier lieu une alimentation équilibrée et/ou une activité physique favorable à la santé chez les enfants et les jeunes de 0 à 12 ans ;
- > Les professionnel-le-s, responsables de l'encadrement des enfants et jeunes de 0 à 12 ans, qui participent à l'un ou l'autre projet du programme cantonal connaissent les principes d'une activité physique et d'une alimentation favorables à la santé et sont capables de les appliquer dans leur travail quotidien auprès des enfants et adolescents ;
- > Les interventions proposées prennent en considération les groupes les plus vulnérables et sont adaptées pour que ces derniers puissent y avoir accès et en bénéficier au même titre que l'ensemble de la population.

Modules I&II, III	Nom de la mesure	M1 : Education familiale
	Groupe-cible principal	Enfants de 0-7 ans, parents, professionnel-le-s du domaine médical, éducatif, social et interculturel
	Settings	Centres commerciaux, salles d'attentes (pédiatres, puéricultrices), crèches, institutions, domicile
	Partenaires	Association pour l'éducation familiale (AEF)
	Objectifs spécifiques	Les parents et professionnel-le-s accordent une attention conjointe supérieure à la question « alimentation-mouvement- éducation » des enfants.
	Description du projet	<p>L'AEF poursuit l'objectif de promouvoir l'échange sur les thèmes éducatifs, en abordant les thèmes de manière directe, soit avec les parents, soit avec les professionnel-le-s. L'AEF a choisi la méthodologie de l'encouragement, basée sur l'accompagnement concret et l'expérience directe.</p> <p>L'AEF offre une grande palette de prestations bas-seuil : ateliers et formations pour les parents ou les professionnel-le-s, permanences éducatives mobiles, accompagnements individuels des familles (visites à domicile, séances chez les pédiatres, à la crèche, à l'école, place de jeux, etc.), accompagnement des professionnel-le-s, permanences téléphoniques et e-mail, informations au travers des médias (radio, journal). Les prestations d'AEF sont conçues pour répondre aux besoins de tout type de parents et pour soutenir les professionnel-le-s (multiplicateurs) dans</p>

	leur travail avec les familles d'enfants de 0 à 7 ans.
2014-2017	
Indicateurs	<p><u>En milieu institutionnel (par année) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > 40 ateliers > 40 accompagnements in situ > 40 permanences tel/mail <p><u>Avec les parents (par année) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > 80 ateliers (dont 8 par an avec la présence d'une diététicienne en français et allemand) > 300 Permanences mobiles > 100 Visites à domicile > 140 permanences (tel./mail) <p><u>Médias (par année)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > 2 émissions Radio Fribourg (1/2 h) > 2 émissions Radio Freiburg (2 min.) > 2 Chroniques dans La Liberté <p><u>Etudes de cas (par année)</u></p> <p>2 Etudes de cas qui montrent l'augmentation de l'attention sur le thème alimentation</p>
Remarques générales	<p>Les thématiques spécifiques alimentation et mouvement devront être mieux visibilisées dans le cadre des actions transversale de l'AEF. Une analyse des besoins et des outils en termes d'évaluation est en cours.</p> <p>Le soutien du programme cantonal à l'Association pour l'Education familiale permet un plus grand volume d'activités dans les domaines « alimentation et mouvement ». Ces mesures sont de plus inscrites dans le mandat de prestations qui lie l'AEF à la DSAS, ce qui permet un ancrage plus grand des thèmes. L'objectif « poids corporel sain » sera reconduit dans le prochain mandat cadre entre Education familiale et le Service de la santé publique.</p>

Modules I&II, III, IV	Nom de la mesure	M2 : Carambole (Croix-Rouge fribourgeoise)
	Groupe-cible principal	Enfants de 0-12 ans, parents, professionnel-le-s des structures d'accueil (crèche et accueils extrascolaires), parents
	Settings	Crèches, structures d'accueil extrascolaire
	Partenaires	Croix-Rouge fribourgeoise
	Objectifs spécifiques	<p>Le personnel des crèches et des lieux d'accueil collectifs de la petite enfance est sensibilisé à l'importance de l'alimentation équilibrée et du mouvement chez les petits enfants et a participé à des activités concrètes sur ces deux thèmes.</p> <p>Les parents des enfants fréquentant des lieux d'accueil sont informés sur l'importance d'une alimentation équilibrée et du mouvement.</p> <p>La Croix-Rouge fribourgeoise prévoit l'ancrage du projet dans les structures participantes.</p>
	Description du projet	<p>Carambole est une offre « à tiroirs » qui propose aux crèches et structures d'accueil extrascolaire diverses options possibles, à choix, selon leurs intérêts et besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Activité famille : Rallye-familles qui pourrait animer des portes ouvertes ou des journées thématiques (détailé ci-dessous) ; > Conte: Charlotte, l'aventurière colorée ; > Activité « l'assiette colorée » (très souvent associée au conte) ; > Séance d'info-échanges avec les parents ou les professionnels de la crèche avec liste de thèmes à choix (à définir par la crèche, selon ses besoins). > Analyse et conseil en mouvement : activité visant à favoriser le mouvement dans et autour de la crèche, sans ou avec peu de dépenses (avec une psychomotricienne).
	2014-2017	
	Indicateurs	<p>Chaque année, le projet met sur pied 20 activités, dans minimum 10 structures différentes.</p> <p>Une démarche est prévue pour l'ancrage des mesures dans les structures participantes</p>

	Remarques générales	<p>Dès 2014, le projet sera ouvert aux structures d'accueil extrascolaires afin d'élargir le projet à un public plus large (module IV). En 2013, un projet pilote a déjà été lancé et évalué dans les structures d'accueil extrascolaire avant son déploiement plus large.</p> <p>Le soutien du programme cantonal à la Croix-Rouge fribourgeoise permet un plus grand volume d'activités dans les domaines « alimentation et mouvement ». Ces mesures sont de plus inscrites dans le mandat de prestations qui lie la Croix-Rouge fribourgeoise à la DSAS. Cela permet un ancrage durable de ces mesures. L'objectif « poids corporel sain » sera reconduit dans le prochain mandat cadre entre la Croix-Rouge fribourgeoise et le Service de la santé publique.</p>
--	---------------------	---

Modules III, IV	Nom de la mesure	M3 : Pédibus
	Groupe-cible principal	Enfants en âge de scolarité, parents
	Settings	Chemin de l'école
	Partenaires	Associations de parents, école, communes, police, ATE
	Objectifs spécifiques	Les enfants et leurs parents connaissent les bienfaits des déplacements à pied sur le chemin de l'école.
	Description du projet	<p>Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents.</p> <p>Le projet encourage les déplacements à pieds des enfants sur le chemin de l'école et est axé principalement sur la santé, la sécurité, l'environnement ou encore la convivialité.</p>
	2014-2017	
	Indicateurs	<p>Au moins 8 nouvelles lignes Pédibus par année</p> <p>Maintien du nombre de lignes existantes</p> <p>Le nombre de parents et d'enfants qui se rendent à pied à l'école augmente chaque année</p> <p>Tous les districts du canton de Fribourg ont des lignes Pédibus ouvertes</p>
	Remarques générales	Durant la première phase, le projet s'est largement développé, il est maintenant important de mieux

		l'ancrer en créant des synergies avec d'autres acteurs fribourgeois.
--	--	--

Modules I&II, III, IV	Nom de la mesure	M4 : Formation continue des multiplicateurs-trices
	Groupe-cible principal	Enfants de 0-12 ans, multiplicateurs-trices
	Settings	Hôpitaux (maternités, pédiatrie), centres de puériculture, maisons de naissance, aide et soins à domicile, cabinets de gynécologie, cabinets de médecins pédiatres, etc. Centres d'animation socioculturelle
	Partenaires	Puéricultrices, sages-femmes, infirmier-ère-s, pédiatres, gynécologues, etc. Animateurs-trices socioculturel-le-s
	Objectifs spécifiques	Les multiplicateurs-trices connaissent les principes d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière pour les femmes enceintes et le développement des enfants.
	Description du projet	Un état des lieux auprès des multiplicateurs-trices est effectué afin de connaître leurs besoins en termes de formation et d'information afin d'y répondre au mieux. Les multiplicateurs-trices reçoivent des formations en lien avec l'alimentation et l'activité physique qui répondent à leurs besoins.
	2014-2017	
	Indicateurs	D'ici 2016, un état des lieux est effectué auprès des différents multiplicateurs-trices Au moins une formation par année, basée sur les résultats de lieux, est organisée
	Remarques générales	Ce projet s'insère en continuité de la première phase de programme et complète les besoins résiduels des multiplicateurs-trices en termes de formation continue. Une collaboration intercantionale concernant la formation continue des sages-femmes a démarré en 2013, coordonnée par le canton de Fribourg.

Modules I&II, III, IV	Nom de la mesure	M5a : PAPRICA
	Groupe-cible principal	Parents, enfants
	Settings	Cabinets des médecins de premier recours
	Partenaires	Médecins de premier recours, Service du médecin cantonal
	Objectifs spécifiques	Les multiplicateurs-trices connaissent les principes d'une activité physique régulière pour le développement des enfants et appliquent les apprentissages de la formation lors de leurs consultations.
	Description du projet	PAPRICA est une formation continue qui permet aux médecins de premier recours et aux pédiatres d'accroître leurs compétences en termes de conseils par rapport à l'activité physique régulière (entretien motivationnel).
	2014-2017	
	Indicateurs	Au moins 1 formation pour les médecins de premier recours francophones /2 ans et au moins 10 médecins formés/ session Au moins 1 formation pour les médecins de premier recours germanophones entre 2014 et 2015.
	Remarques générales	Ce projet intercantonal sera d'abord mené auprès des médecins de premier recours, en français et en allemand, puis étendu aux pédiatres.

Modules I&II, III	Nom de la mesure	M5b : PAPRICA pédiatres
	Groupe-cible principal	Parents, enfants de 0 à 6 ans
	Settings	Cabinets des médecins pédiatres
	Partenaires	Pédiatres, Service du médecin cantonal
	Objectifs spécifiques	Les multiplicateurs-trices connaissent les principes d'une activité physique régulière pour le développement des enfants et appliquent les apprentissages de la formation lors de leurs consultations.
	Description du projet	PAPRICA pédiatres est une formation continue qui permet aux pédiatres d'accroître leurs compétences en termes de conseils par rapport à l'activité physique

		régulière (entretien motivationnel).
	2014-2017	
	Indicateurs	Au moins une formation pour les pédiatres tous les deux ans dès 2015
	Remarques générales	Ce projet intercantonal sera d'abord mené auprès des médecins de premier recours, en français et en allemand, puis sera étendu aux pédiatres durant la deuxième moitié du programme.

Modules I&II, III, IV	Nom de la mesure	M6 : ORS – requérant-e-s d'asile
	Groupe-cible principal	Familles (parents et enfants)
	Settings	Centres de requérant-e-s d'asile qui accueillant des familles avec enfants
	Partenaires	ORS (responsables des centres, infirmier-ère-s), diététiciennes, ateliers du goût
	Objectifs spécifiques	Les parents et les responsables des centres de requérant-e-s d'asile et les infirmier-ère-s qui y travaillent sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation équilibrée pour le développement des enfants. Ils connaissent des manières ludiques de faire découvrir les aliments à leurs enfants.
	Description du projet	Mise sur pied d'ateliers ludiques autour du thème de l'alimentation. Une ou deux diététiciennes sont engagées pour mettre sur pied des ateliers de développement du goût. Ces ateliers peuvent prendre différentes formes (cuisine, tests de différents aliments, activités ludiques, découverte des sens, etc.). Les activités doivent toutefois permettre l'échange entre les diététiciennes, les professionnel-le-s d'ORS et les familles logées dans les centres. La forme que prend l'atelier doit pouvoir ainsi s'adapter d'une fois à l'autre, afin de laisser la place aux différentes propositions des partenaires concernés.
	2014-2017	
	Indicateurs	6 activités découvertes par année

	Remarques générales	<p>Ce projet sera mené sous forme de pilote dans un premier centre de requérant-e-s d'asile du canton de Fribourg puis évaluer afin de voir si un élargissement à d'autres centres est envisageable et d'en améliorer les contours si besoin.</p> <p>Ce projet s'inspire notamment de mesures prises dans le canton de Neuchâtel ainsi que des Ateliers du goût développés dans d'autres settings du programme cantonal.</p>
--	---------------------	--

Modules III et IV	Nom de la mesure	M7 : Senso5
	Groupe-cible principal	Enfants de 4-12 ans, enseignant-e-s
	Settings	Ecole enfantine et primaires
	Partenaires	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, HEP Fribourg, Fondation Senso5
	Objectifs spécifiques	Les enseignant-e-s du canton de Fribourg sont sensibilisés à la thématique de l'alimentation et formés à la méthode Senso5, ils/elles ont mis à niveau leurs connaissances à ce sujet et les messages sur le thème sont homogénéisés et vont aussi dans le sens du PER.
	Description du projet	Senso5 a pour objectif de promouvoir la santé au travers de la découverte de l'alimentation par la voie sensorielle et s'inscrit dans une démarche de promotion des compétences des enfants. Ce projet est actuellement en cours d'adaptation pour la partie germanophone.
	2014-2017	
	Indicateurs	2 personnes de références formées à la méthode en 2014 Mise en œuvre du projet dans 1 cercle scolaire pilote en 2014 15 enseignant-e-s formé-e-s par année dès 2015
	Remarques générales	Le projet intercantonal sera lancé à la rentrée scolaire 2014 sous la forme d'un pilote dans minimum un cercle scolaire francophone du canton de Fribourg. Une évaluation sera ensuite faite afin de définir si le projet peut être étendu aux autres cercles scolaires.

Modules III et IV	Nom de la mesure	M8 : Sport scolaire facultatif
	Groupe-cible principal	Enfants de 4-12 ans
	Settings	Communes, écoles
	Partenaires	Service du sport, enseignant-e-s, communes, entraîneurs de sport, Monitrices-teurs J+S, spécialistes du sport
	Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> > Offrir une possibilité supplémentaire de mouvement hebdomadaire ou même quotidien en plus de l'éducation physique et sportive (EPS); > Faciliter l'accès à de nouveaux sports et à la découverte; > Créer un pont entre l'école et les clubs sportifs; > Amener plus de jeunes à une pratique sportive régulière et saine
	Description du projet	Outre les leçons d'éducation physique et sportive obligatoires, les établissements scolaires et les communes qui le souhaitent peuvent faire bénéficier leurs élèves d'activités sportives facultatives en dehors des heures d'école, à savoir avant, sur les heures libres, ou encore après les cours.
	2014-2017	
	Indicateurs	5 nouvelles communes par année proposent des activités de sport scolaire facultatif
	Remarques générales	Les camps de sport ou les tournois scolaires peuvent aussi faire partie d'offres du sport scolaire facultatif.

Module IV	Nom de la mesure	M9 : FriTime
	Groupe-cible principal	Enfants de 6-12 ans
	Settings	Salles de gymnastiques
	Partenaires	Communes, Service du sport, Service de l'enfance et de la jeunesse, Association FriTime
	Objectifs spécifiques	<p>Les enfants et les jeunes ont découvert de nouvelles activités sportives, culturelles ou artistiques variées.</p> <p>Les communes offrent aux enfants et aux jeunes de nouvelles activités sportives durant le week-end et en soirée.</p>

	Description du projet	Le projet FriTime est issu de la collaboration entre le Service de l'enfance et de la jeunesse, le Service de la santé publique et le Service du sport. Avec ce projet, l'Etat de Fribourg offre à toutes les communes fribourgeoises la possibilité de proposer à moindre frais, des activités extrascolaires aux enfants et aux jeunes tout en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail bénévole en faveur de l'enfance et de la jeunesse.
	2014-2017	
	Indicateurs	D'ici à fin 2016 vingt communes qui ont mis le projet FriTime en place proposent des soirées en lien avec l'activité physique.
	Remarques générales	Ce projet est hors programme (hors budget), mais est indiqué ici à titre d'exemple comme un projet complémentaire mené par le canton de Fribourg en lien étroit avec le programme de part l'implication de la coordinatrice à la mise sur pied de FriTime.

	Nom de la mesure	M10 : Cours « bien manger à petit prix »
	Groupe-cible principal	Parents, personnes socio-économiquement vulnérables
	Settings	Cours de langues pour les personnes issues de la migration, associations de parents
	Partenaires	FRC Fribourg, Croix-Rouge fribourgeoise, Espacefemmes
	Objectifs spécifiques	Les personnes qui suivent le cours peuvent mettre à profit les informations reçues lors du cours pour manger équilibré à petit prix.
	Description du projet	Le cours « bien manger à petit prix » offre des pistes pour manger équilibré tout en achetant malin et en déviant les pièges des magasins.
	2014-2017	
	Indicateurs	Au moins 2 cours par année organisés en collaboration avec le programme
	Remarques générales	-

Modules III et IV	Nom de la mesure	M11 : Guide « bouger, manger à l'école » et sa promotion
	Groupe-cible principal	Enseignant-e-s, responsables d'établissements scolaires, enfants de 4-12 ans
	Settings	Ecoles enfantines et primaires
	Partenaires	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
	Objectifs spécifiques	Les responsables d'établissements, les enseignant-e-s et autres professionnel-le-s du milieu scolaire connaissent les recommandations en matière d'alimentation équilibrée et d'activité physique régulière en lien avec l'école pour les enfants et sont encouragés à les mettre en œuvre dans leur école.
	Description du projet	<p>Le site internet est un outil à destination des responsables d'établissements, des enseignant-e-s et autres professionnels du milieu scolaire leur permettant de mettre en place une politique et un environnement de promotion de la santé dans leur école en lien avec l'alimentation et l'activité physique. Le but est de collaborer et de créer des outils avec les cantons du Jura, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève.</p> <p>Le guide présente des recommandations pratiques et concrètes en matière d'alimentation et d'activité physique à destination des enseignant-e-s, responsables d'établissements et groupes de santé scolaires. Il se présente sous la forme d'un site Internet, regroupant des recommandations en matière d'alimentation et d'activité physique mais également des fiches pratiques de projets à réaliser, par thématiques et par degrés scolaires, avec des exemples d'activités et une sélection de supports d'information de qualité.</p> <p>Une promotion active est prévue annuellement auprès des écoles.</p>
	2014-2017	
	Indicateurs	<p>Le site internet est visité au moins 600 fois / mois au total</p> <p>Deux nouveaux projets d'écoles sont inscrits par canton participant / année</p>

		La collaboration intercantonale se poursuit
	Remarques générales	-

Modules III et IV	Nom de la mesure	M12 : Ateliers du goût
	Groupe-cible principal	Enfants de 4-12 ans
	Settings	Variable : associations, cafés-parents, communes, ...
	Partenaires	Association pour l'Education familiale, EspaceFemmes, Croix-Rouge fribourgeoise
	Objectifs spécifiques	Promouvoir une alimentation équilibrée au travers de l'éducation et la sensibilisation au goût et à la diversité par des ateliers de découvertes « alimentation » pour les enfants et leurs parents.
	Description du projet	<p>Les Ateliers du goût peuvent prendre plusieurs formes en fonction des demandes. Ils permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Lutter contre le refus alimentaire rencontré chez les enfants > Développer des attitudes positives à l'égard du monde gustatif et de l'alimentation > Encourager la curiosité, la réflexion, l'esprit d'analyse et l'esprit critique. > Découvrir les 5 sens (goût, odorat, toucher,...) > Diversifier l'alimentation et apprendre à varier les goûts, les couleurs, les saveurs et les textures > Créer un lien entre alimentation et nature > Faire connaître l'histoire, la transformation et la provenance des aliments > Acquérir implicitement des connaissances relatives à l'alimentation en rapport avec la santé. > Permettre la prise de conscience des conditionnements induits par la publicité > Se découvrir par la verbalisation de ses sensations, de sa faim > Faire du repas un moment agréable, loin des conflits et des refus alimentaires. > Donner un coup de pouce aux parents désesparés face à l'alimentation des petits

	2014-2017
Indicateurs	<p>4 cafés parents-enfants par année</p> <p>2 interventions à la demande du programme cantonal</p> <p>Les évaluations des ateliers par les parents sont positives</p>
Remarques générales	<p>La responsable du projet est également membre du groupe d'experts du programme et collabore avec Education familiale pour des cafés-parents sur l'alimentation.</p>

Module IV	Nom de la mesure	M13 : Image de soi
	Groupe-cible principal	Enfants de 8 à 12 ans
	Settings	Centres d'animation socioculturelle et centres de loisirs
	Partenaires	Animateur-trice-s socioculturel-le-s, REPER, Suchtpräventionsstelle, coordinatrice du Plan cantonal fribourgeois en matière de santé mentale, Promotion Santé Suisse
	Objectifs spécifiques	<p>Les multiplicateurs-trices sont formés et disposent d'outils pour aborder les questions d'image de soi, d'image du corps, d'estime de soi avec les enfants et les jeunes</p> <p>Les enfants et les jeunes développent de nouvelles compétences pour thématiser leur ressenti en termes d'image corporelle.</p>
	Description du projet	Mise sur pied d'un projet pilote en collaboration avec les acteurs du terrain fribourgeois, la coordinatrice du Plan cantonal fribourgeois en matière de santé mentale de santé mentale et en lien avec l'expérience de Promotion Santé Suisse sur la thématique de l'image de soi.
	2014-2017	
	Indicateurs	<p>1 document de projet</p> <p>1 projet pilote en allemand en 2015</p> <p>1 projet pilote en français en 2015</p>

	Remarques générales	<p>Le projet pilote sera évalué afin de définir l'opportunité de développer plus largement cette thématique</p> <p>D'autres partenaires pourront être intégrer au développement du projet selon les besoins définis lors de sa création</p> <p>D'autres cantons romands pourraient être intéressés à multiplier le projet et à l'intégrer dans leur programme cantonal.</p>
--	---------------------	---

Modules I&II, III et IV	Nom de la mesure M14 : Fourchette Verte des tout-petits et junior	
	Groupe-cible principal	Enfants accueillis dans les crèches et les accueils extrascolaires, leurs parents ainsi que éducateurs-trices de la petite enfance
	Settings	Crèches, Accueils extrascolaires
	Partenaires	Fourchette Verte Fribourg, Croix-Rouge fribourgeoise
	Objectifs spécifiques	<p>Les directeurs-trices et le personnel des crèches et accueils extrascolaires sont sensibilisées à l'importance de l'alimentation équilibrée chez les petits enfants. Ils/elles connaissent l'existence du label Fourchette verte des tout petits et les démarches pour l'obtenir.</p> <p>Les parents des enfants fréquentant des institutions labellisées et les professionnel-le-s y travaillant sont informé-e-s sur l'importance d'une alimentation équilibrée et les critères Fourchette.</p> <p>Les parents des enfants fréquentant des lieux d'accueil labellisés sont informés sur l'importance d'une alimentation équilibrée.</p> <p>Un suivi des établissements labellisés est réalisé annuellement afin de garantir la qualité du label Fourchette verte.</p>
	Description du projet	Fourchette verte est un label de qualité qui s'adresse à tous les types d'établissements de restauration, dont les crèches et les accueils extrascolaires pour les labels "tout petit" et "junior". Il vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans un environnement sain et donne une image positive de la restauration.
	2014-2017	

	Indicateurs	2 nouvelles structures (crèches ou accueils extrascolaires) labellisées / année
	Remarques générales	-

Modules I&II, III et IV	Nom de la mesure	M15 : Application des recommandations pour les migrant-e-s selon l'étude OFSP – FSM
	Groupe-cible principal	Familles (parents, enfants) issues de la migration
	Settings	Les settings des autres projets du programme
	Partenaires	Délégué à l'intégration des migrants, coordinateur pour les questions d'asile, autres personnes qui mettent en place des projets liés au programme
	Objectifs spécifiques	<p>Les besoins particuliers des catégories sociales vulnérables (migrant-e-s mais également non migrant-e-s) sont pris en considération à tous les niveaux (accès aux projets, accès aux informations, matériel, etc.).</p> <p>Les recommandations de l'analyse de l'étude OFSP-FSM sont prises en compte lors de la mise sur pieds de nouveaux projets et dans les réflexions sur les projets existants.</p>
	Description du projet	<p>L'OFSP finance des analyses pour évaluer les besoins d'offres cantonales en matière de prévention et de promotion de la santé. L'objectif est de déterminer si ces offres prennent aussi en compte la population migrante, et, selon les résultats, de proposer des améliorations.</p> <p>Il est apparu dans l'analyse faite pour les cantons Fribourg, Neuchâtel et Jura que l'accès aux projets et aux informations ne sont pas encore suffisamment développés et des pistes d'actions ont été données pour améliorer la situation.³⁰</p>
	2014-2017	
	Indicateurs	Les recommandations de l'étude sont prises en considérations lors de la mise sur pieds de nouveaux projets et dans le cadre des projets existants.

³⁰ Cordey M., Gil M., Efionayi-Mäder D., Kaya B., Pecoraro M., Analyse des besoins en matière de promotion de la santé et de prévention pour la population issue de la migration, Etat des lieux pour les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel, 2012.

	Remarques générales	-
--	---------------------	---

4.2. Policy

L'objectif des mesures policy est de favoriser des comportements promoteurs de santé en matière d'alimentation et d'activité physique.

Mesure	Objectifs	Indicateurs
P1 : Coordination du programme au sein des structures d'accueil extrafamiliales	<p>Le personnel des crèches et des milieux d'accueil collectif est sensibilisé à l'importance d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.</p> <p>Le personnel des crèches et des lieux d'accueil collectif transmet le plaisir de manger de manière équilibrée et de se dépenser aux enfants et informe les parents.</p>	<p>1 formation / 2 ans pour toutes les structures d'accueil extrafamilial</p> <p>1 module de formation continue pour les assistantes parentales / année</p> <p>1 réunion du groupe de partenaires / année</p> <p>2 newsletters / année (promotion de matériel, transmission d'informations)</p>
P2 : Concept de santé à l'école	<p>Amélioration des connaissances fondamentales et des compétences des élèves dans le domaine de la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.</p> <p>Le bon état de santé de la majorité des élèves (primaires et secondaires) reste stable, voire tend à s'améliorer.</p> <p>L'état de santé de la minorité des jeunes qui cumulent les problèmes s'est amélioré et ceux-ci vivent mieux leur scolarité.</p> <p>Le bien-être professionnel des enseignants s'est amélioré.</p> <p>Les établissements scolaires du canton ont mis en place une structure, un plan, des moyens pour piloter la santé à l'école.</p> <p>Un dispositif commun DICS-DSAS pour le pilotage (y.c. l'évaluation) de la santé à l'école, à laquelle les partenaires (communes, parents, associations, etc.) peuvent être associés, est mis en place et est fonctionnel.</p>	<p>Au moins 3 réunions du comité de pilotage / année</p> <p>Chiffres des enquêtes HBSC, ESS et monitoring PSCH</p>
P3 : Soutien à la	Les multiplicateurs-trices (maternités, pharmacies,	Soutien financier annuel

promotion de l'allaitement maternel	personnel de santé) et les parents sont sensibilisés à l'importance de l'allaitement maternel comme un facteur protecteur du surpoids.	à la Fondation pour la promotion de l'allaitement maternel Le rapport annuel de la Fondation pour la promotion de l'allaitement maternel est fourni
P4 : Portefeuille développement durable pour les communes	Les projets jeunesse, sportifs, santé (prévention et promotion de la santé), écologiques, etc. sont promus auprès des communes fribourgeoises dans le cadre de la stratégie « développement durable » du canton de Fribourg. Les responsables des communes connaissent les actions qu'elles peuvent mener afin que leur commune entre dans une démarche de développement durable.	1 conférence / année pour les communes (présentations de thématiques du guide, mise en réseau) Mise à jour du guide 1 fois / année
P5 : Ancrage du projet Purzelbaum	Les enseignant-e-s ayant mené Purzelbaum, mis en œuvre dans les classes d'école enfantine germanophones du canton de Fribourg continuent à appliquer les principes du projet dans leur classe.	1 concept pour l'ancrage du projet dans le canton est défini 1 séance de mise en réseau et d'information / année 1 document d'évaluation / année

4.3. Mise en réseau

Les objectifs généraux liés au travail en réseau du programme sont les suivants :

- > Les synergies entre les acteurs du canton sont développées et valorisées au travers du programme cantonal.
- > La coordination entre les acteurs et les actions est améliorée à différents niveaux grâce à la collaboration interdépartementale, avec les communes, avec les spécialistes et acteurs clefs du domaine alimentation et activité physique, ainsi qu'avec les autres cantons disposant d'un programme d'action cantonal.

Mesures	Objectifs	Indicateurs
Collaboration nationale et intercantonale	<p>La collaboration et l'échange d'informations entre les cantons latins sont poursuivis notamment via la Commission de prévention et promotion de la santé du GRSP (CPPS).</p> <p>Echanges entre différents via Promotion Santé Suisse</p> <p>Différents projets sont menés en collaboration avec un ou plusieurs autres cantons latins.</p> <p>L'échange de bonnes pratiques se fait régulièrement avec les cantons latins, mais aussi avec les cantons alémaniques via l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS).</p>	Participation aux séances de la CPPS, aux rencontres annuelles de l'ARPS et aux journées de mise en réseau « Poids corporel sain » organisées par Promotion Santé Suisse.
Collaboration intracantonale (interdirectionnelle, interservices)	<p>Deux Directions (ICS et SAS) sont représentées au sein du comité de pilotages du programme cantonal et mènent, en étroite collaboration, des actions en faveur d'une alimentation et d'une activité physique favorables à la santé de l'ensemble de la population fribourgeoise.</p> <p>D'autres Directions sont ou peuvent être impliquées dans le groupe d'experts ou dans les groupes d'accompagnement de projets spécifiques.</p>	Au moins 3 rencontres du comité de pilotage / année 2 réunions du groupe d'experts / année
Collaboration canton – communes	<p>Les communes sont un setting du programme cantonal.</p> <p>Différentes mesures leur sont directement adressées, notamment via le projet «Guide développement durable».</p> <p>Des collaborations spécifiques sont mises en place avec certaines communes, dans le cadre de mesures déployées par le programme cantonal.</p>	<p>Les communes ont connaissance du programme cantonal et des projets qui y sont affiliés.</p> <p>Des informations liées au programme sont communiquées aux communes par différents canaux (rencontres, présentations de projet, mailing, courriers</p>

Mesures	Objectifs	Indicateurs
		d'information, etc.).
Collaboration canton – partenaires	Le réseau du programme cantonal fribourgeois comprend actuellement une soixantaine de membres et entretenu durablement, notamment par l'organisation de rencontres annuelles et la diffusion d'informations par e-mail.	1 rencontre annuelle du réseau 2 newsletters / année

4.4. Activités de communication et d'information auprès du public

Les objectifs généraux liés à l'information / communication pour le programme cantonal sont les suivants :

- > Une stratégie de communication cohérente est mise en œuvre dans le cadre du programme cantonal ;
- > La population fribourgeoise dans son ensemble, et plus particulièrement le groupe cible des 0-12 ans, est informée sur les comportements adéquats à adopter en matière d'activité physique et d'alimentation favorables à la santé ;
- > Une information adaptée vise les politiques et certains multiplicateurs ;
- > La thématique de l'eau et des boissons sucrées est traitée de manière coordonnée dans la communication et les divers projets liés au programme, les messages sont unifiés, les recommandations de Promotion Santé Suisse sont intégrés à la communication ;
- > La thématique de l'image de soi est traitée de manière globale et prise en considération dans les messages transmis par le programme cantonal, les recommandations de Promotion Santé Suisse sont intégrés à la communication ;
- > La cohérence des messages est améliorée, des messages unifiés sont portés par les partenaires-clés.

Mesures	Objectifs	Indicateurs
Site internet « Je mange bien, je bouge bien »	Le site internet est mis en ligne La partie informative de la page internet est régulièrement mise à jour	1 page internet spécifique « Je mange bien, je bouge bien » mise en ligne d'ici à fin 2014
Plateforme BAME – www.bame-fr.ch	La population du canton de Fribourg, particulièrement le personnel des structures d'accueil extrafamilial et les parents, connaît le site internet et l'offre de la plateforme BAME. Les personnes travaillant dans le	2 conférences annuelles 2 newsletters annuelles envoyées au réseau Nombre de réponses à des questions de professionnel-les et de parents

	domaine de l'accueil extrafamilial connaissent l'existence et l'offre de la plateforme et sont au courant de la manière de les contacter (e-mail).	Nombre de visites sur le site internet
Communication presse	<p>Les projets du programme cantonal font l'objet d'une communication presse régulière, via des communiqués de presse ou des conférences de presse.</p> <p>Les médias sont considérés comme un vecteur important d'information au grand public sur les thématiques « alimentation et activité physique » ainsi que sur les activités du programme cantonal et sont utilisés comme tels.</p>	Le programme cantonal et/ou les projets qui y sont liés sont mentionnés au moins 3 fois / an dans la presse.
Evènements et promotion	<p>Des événements sont organisés chaque année pour présenter les activités du programme au grand public et plus particulièrement aux enfants et à leur famille.</p> <p>Des synergies avec les activités de communication de Promotion Santé Suisse sont proposées.</p> <p>La thématique « Boire de l'eau plutôt que des boissons sucrées » est privilégiée en matière de communication grand public.</p>	Au moins 2 activités de promotion / année (rallyes, activités découvertes)
Action en lien avec les pharmacies	<p>Un projet en lien avec les pharmaciens du canton de Fribourg est développée et mise en œuvre dès 2014 par le programme.</p> <p>Le personnel des pharmacies participant au projet est formé et informé sur le conseil en matière d'information et d'activité favorable à la santé.</p>	<p>10 pharmacies participent au projet pilote</p> <p>1 formation est organisée</p> <p>1 évaluation du projet est effectuée</p> <p>5 nouvelles pharmacies démarrent le projet / année en prenant en compte l'évaluation du pilote</p>

5. Organisation et structure du programme

Le canton de Fribourg, au travers du Service de la santé publique, est responsable du Programme cantonal « Je mange bien, je bouge bien ». Il conçoit le programme et les activités en collaboration avec les différents partenaires (Promotion Santé Suisse, les autres cantons, les partenaires cantonaux, les partenaires institutionnels, etc.) et garantit le contact et la communication avec eux.

Le programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » est porté par la Déléguée à la prévention et à la promotion de la santé, Madame Annick Rywalski, directrice du programme, ainsi que par Madame Carine Vuitel, coordinatrice pour l'ensemble du programme et par Madame Fabienne Plancherel, coordinatrice pour les mesures concernant les milieux d'accueil extrafamiliaux.

La gestion du programme incombe à un comité de pilotage présidé par le chef du Service de la santé publique, Monsieur Patrice Zurich. Les autres membres sont les suivants : le médecin cantonal, le Dr. Chung-Yol Lee, les deux chefs de Services de l'enseignement obligatoire (francophone et germanophone) Messieurs Hugo Stern et Reto Furter et le chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, Monsieur Stéphane Quéru. Le comité de pilotage est l'instance décisionnelle du programme. Promotion Santé Suisse peut être invité ad hoc de ce comité en cas de besoin et participe au moins une fois par année à une séance de copil. Les comités de pilotages sont préparés et organisés par le bureau du copil, composé du chef du Service de la santé publique, de la déléguée à la prévention et à la promotion de la santé du canton de Fribourg, de la coordinatrice du programme ainsi que de la coordinatrice des mesures du programme dans le domaine de l'accueil extrafamilial.

Un groupe d'experts a été mis en place et continuera à suivre le programme. Il est composé d'experts de différents domaines : éducation, alimentation, mouvement, sport, pharmacie, agriculture, migration et pédiatrie. Ce groupe peut être amené à évoluer et à s'agrandir en fonction des besoins du programme. Il a un rôle d'organe consultatif et favorise l'ancre du programme auprès des institutions concernées.

Différents groupes de partenaires suivent les projets développés et soutenus par le programme. Ces derniers sont composés de personnes pouvant soutenir le développement du projet spécifique et ont pour objectif une meilleure transmission des informations dans les réseaux concernés.

En cas de besoin, des groupes de travail sur des thèmes spécifiques peuvent être constitués.

Les actions et projets déjà existants sont poursuivis au sein des institutions qui en ont la charge. Elles peuvent être soutenues et suivies spécifiquement si besoin (réorientation, développement, etc.).

Le travail est effectué en grande partie par les multiplicateurs-trices du réseau au travers des projets déployés dans le canton. Un soutien peut être apporté en termes d'information, de suivi et de soutien. Ce travail est effectué par le Service de la santé publique.

Les ressources humaines pour la coordination du programme cantonal sont d'un poste de cheffe de projet à 0.1 EPT, une coordinatrice de programme à 0.6 EPT ainsi que d'une coordinatrice pour les mesures liées aux structures d'accueil de la petite enfance à 0.3 EPT.

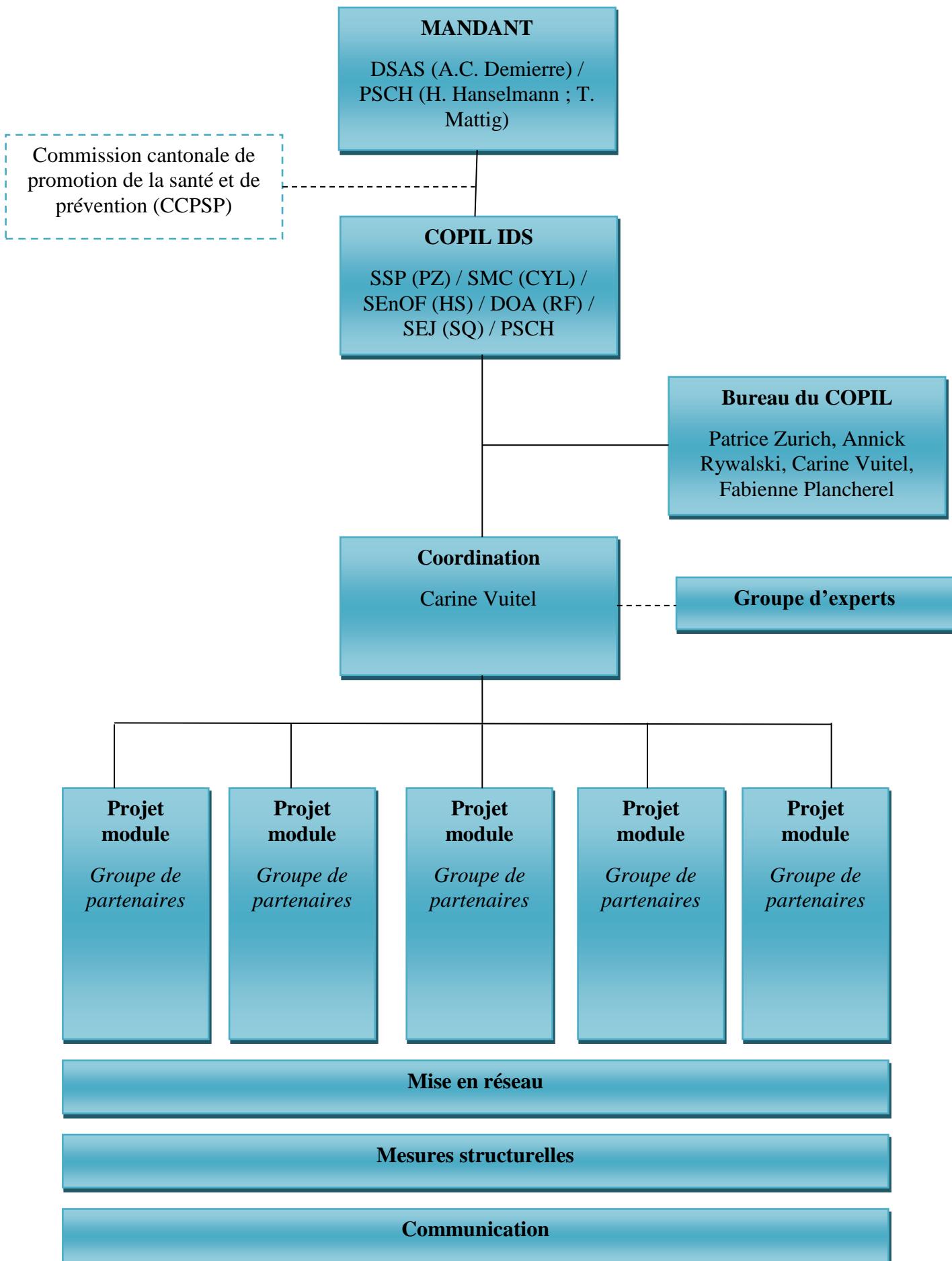
Evaluation du Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé

Suite à l'évaluation du Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé³¹, il a été mis en avant l'importance que la commission cantonale de prévention et de promotion de la santé³² soit appelée à jouer un rôle plus grand de soutien aux projets interdirectionnels. Cette commission pourra ainsi servir d'appui à la mise en œuvre du programme cantonal.

³¹ Zellweger E., Flamand E., *op.cit.*

³² http://www.fr.ch/ssp/fr/pub/prevention/commission_cantonale.htm

5.1. Organigramme



5.2. Ressources

Le travail est effectué en grande partie par les multiplicateurs-trices du réseau au travers des projets déployés dans le canton. Un soutien peut être apporté en termes d'information, de suivi et de soutien. Ce travail est effectué par le Service de la santé publique.

Les ressources humaines pour la coordination du programme cantonal sont d'un poste de cheffe de projet à 0.1 EPT, une coordinatrice de programme à 0.6 EPT ainsi que d'une coordinatrice pour les mesures liées aux structures d'accueil de la petite enfance à 0.3 EPT.

6. Monitoring et évaluation

Une autoévaluation ainsi qu'un monitoring des coûts de tous les projets mis en œuvre dans le cadre du programme cantonal sont demandés annuellement par Promotion Santé Suisse au canton. Pour ce faire, PSCH met à disposition des documents pour le relevé des données requises.

Un rapport synthétisant les évaluations de l'ensemble des programmes cantonaux déployés en Suisse est publié tous les deux ans par Promotion Santé Suisse en collaboration avec l'Institut d'études politiques Interface à Lucerne.

7. Méta-information

Organisme responsable du programme

Le programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » est rattaché à la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et mis en œuvre par l'intermédiaire du Service de la santé publique (SSP).

Représentant de l'organisme responsable

Patrice Zurich
Chef de Service
Service de la santé publique
Rte des Cliniques 17, 1700 Fribourg
Tel : +41 26 305 29 13

Directrice du programme

Annick Rywalski
Déléguée à la prévention et à la promotion de la santé, Cheffe se secteur
Service de la santé publique
Rte des Cliniques 17, 1700 Fribourg
Tel : +41 26 305 29 13
E-mail : annick.rywalski@fr.ch

Coordinatrice du programme

Carine Vuitel
Collaboratrice scientifique universitaire
Service de la santé publique
Rte des Cliniques 17, 1700 Fribourg
Tel : +41 26 305 29 13
E-mail : carine.vuitel@fr.ch

8. Budget

Le programme cantonal 2014-2017 touche quatre modules complets (I&II, III et IV) et représente ainsi un montant total de Fr. 1'748'800.- sur une période de quatre ans. Le budget est composé en partie des ressources de Promotion Santé Suisse et en partie des ressources du canton de Fribourg sur la base d'une clé de financement prédéfinie. On compte ainsi sur un montant de Fr. 437'200.- (193'600.- Promotion Santé Suisse / 243'600 DSAS) par an pour le programme cantonal.

9. Planification de la mise en œuvre

A ce stade de développement du programme, la planification opérationnelle reste encore globale. Une planification détaillée des différentes mesures et projets ainsi que le plan de communication seront élaborés de manière plus précise chaque année et transmises à Promotion Santé Suisse.

Le tableau de planification opérationnelle à la page suivante donne néanmoins un aperçu de la déclinaison des différentes mesures du programme entre 2014 et 2017.

10. Documents de références

10.1. Sources de données

Delgrande Jordan M., Kuntsche E. (sous dir.), Comportement de santé des jeunes adolescents en Suisse, Les résultats d'une enquête nationale, Editions médecine et hygiène, Chêne-Bourg, 2012.

Enquête suisse sur la santé 2007, Office Fédéral de la Statistique, Neuchâtel, 2009.

Inglin, S., Rohrbach, W., Bussy, A., Delgrande Jordan, M., Windlin, B., Kuntsche, E., Bacher, E., & Gmel, C. (2011). Enquête sur les comportements de santé des élèves de 11 à 15 ans - Une statistique descriptive des données de 2010 du canton de Fribourg. Lausanne: Addiction Info Suisse.

Observatoire suisse de la santé (OBSAN), Indicateur IMC, Juillet 2006.

Observatoire suisse de la santé (2010). La santé dans le canton de Fribourg. Analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2007 (Obsan rapport 43). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.

Observatoire de la Santé, La Santé en Suisse latine, Analyse des résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2007, 2011.

Windlin B. & Delgrande Jordan M. (2009). La santé des élèves de 11 à 15 ans dans le canton de Fribourg. Descriptif des données de l'Enquête HBSC 2006 – Rapport technique. Lausanne : Addiction suisse.

10.2. Références nationales

Fässler, Sarah; Laubereau, Birgit; Morier, Claudine; Wight, Nora; Balthasar, Andreas (2012). *Synthèse 2012 de l'autoévaluation des programmes d'action cantonaux «poids corporel sain»*. Promotion Santé Suisse Rapport 1. Berne et Lausanne.

OFSCO, OFSP & Réseau suisse Santé et activité physique (2007). *Activité physique et santé, Recommandations de l'Office fédéral du sport OFSCO, de l'Office fédéral de la santé publique OFSP et du Réseau suisse Santé et activité physique (hepa.ch) de l'année 2002*. Macolin, Office fédéral du sport.

Programme national Alimentation et activité physique, Rapport 2008-2012, Office fédéral de la santé publique, Berne, 2013.

Schopper Doris, « *Poids corporel sain* » avant l'âge adulte qu'avons-nous appris de nouveau depuis 2005 ?, Promotion Santé Suisse, Berne et Lausanne, 2010.

10.3. Références cantonales

Cordey M., Gil M., Efionayi-Mäder D., Kaya B., Pecoraro M., Analyse des besoins en matière de promotion de la santé et de prévention pour la population issue de la migration, Etat des lieux pour les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel, 2012.

Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2011 et 2011-2015, priorités pour le canton de Fribourg, Service de la santé publique, Fribourg, 2006.

Plan d'action de promotion de la santé et de prévention 2011-2015, Service de la santé publique Fribourg, 2011.

Zellweger E., Flamand E., Evaluation du Plan cantonal fribourgeois de promotion de la santé et de prévention et de son Plan d'action 2007-2011/2011-2015, evaluanda, Genève, 2013.

10.4. Sites et pages internet pertinents

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) : <http://www.fr.ch/dics>

Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) : <http://www.fr.ch/dsas>

International Obesity TaskForce : www.iotf.org/database/index.asp

Migration: <http://migesplus.ch>

Promotion santé suisse : <http://www.gesundheitsfoerderung.ch>

Office fédéral de la santé publique (OFSP) : www.bag.admin.ch

Organisation mondiale de la santé (OMS) : <http://www.who.int/dietphysicalactivity>

Service de l'enfance et de la jeunesse : www.fr.ch/sej

Service de la santé publique : www.fr.ch/ssp

Service du médecin cantonal : www.fr.ch/smc

Société suisse de pédiatrie : <http://www.swiss-paediatrics.org>

11. Annexes

Budget 2014-2015

Modèle des phases de vie de Promotion Santé Suisse

Pyramide module I & II

Pyramide module III

Pyramide module IV